



Compte rendu : Réunion  
Copil Natura 2000  
Mercredi 09 mars, 9h30

Site Natura 2000 « Hautes Garrigues du Montpelliérais »  
Site Natura 2000 « Pic Saint-Loup »  
COFIL Réunion du 09 mars 2023 à Saint Bauzille de Montmel à la salle du Chai

## COMPTE-RENDU

### Etaient présents :

ALBERT Frédéric	Adjoint, commune de Garrigues
ALIGNAN Thierry	Communauté de communes Grand Pic Saint Loup
BERTRAND Justine	Ecologistes de l'Euzière
CAUCAL Gabriel	La Salsepareille
CONTRERAS Robert	Administrateur, Fédération Départementale des Chasseurs
CREBASSA Jason	Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault
DOUTREMEPUICH Philippe	Président des COFILs Natura 2000 des sites "Pic Saint-Loup" et "Hautes garrigues du Montpelliérais", maire du Causse de la Selle
GAILLARD Jocya	Office du tourisme du Grand Pic Saint Loup
GOURY Solène	Ecologistes de l'Euzière
KUSOSKY Romain	Maire de la commune de Notre-Dame de Londres
LACAZE David	Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie
LAGARDE Philippe	1er adjoint, Sainte-Croix de Quintillargues
LAPIQUE Emma	Communauté de communes Grand Pic Saint Loup
LELLOUCHE Isabelle	Conseillère municipale, Saint bauzille de Putois
LEVEQUE Charly	Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie
MARTINEZ Antoine	Maire de la commune de Sainte-Croix de Quintillargues
MATHERON Françoise	Maire de la commune de Saint Bauzille de Montmel
MAUREL Luc	Conseiller municipal, Saint Martin de Londres
RAVAYROL Alain	La Salsepareille
RAYMOND Joël	Maire de la Mairie de Montaud
REMY Bérenger	Communauté de communes des Cévennes Gangeoises et Sumènoises
SABLAIN Vincent	EBTB Lez
SENET Laurent	Vice-Président en charge de l'Agriculture et de la préservation des ressources naturelles, Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
TERRISSE Anna	SAFER Occitanie
TIBAUT Aurélie	Communauté de communes Grand Pic Saint Loup

## Etaient excusés :

ANTOINE Pierre	Maire de la commune de Guzargues
CAPPEZ Christine	Direction des sports du Département de l'Hérault
LEBRUN Tanguy	Fédération Départemental des Chasseurs de l'Hérault
DEMESSAZ François	Chambre d'Agriculture de l'Hérault
PARROT Marie	Office Nationale des Forêts
LEANDRI Savéria	DDTM 34
BACCOU Laurent	DDTM 34

Merci aux étudiants de Pole Sup Nature de leur participation et de leur présentation lors de ce COPIL.

## Ordre du Jour :

- 1- Rappel sur le réseau Natura 2000
- 2- Bilan de la mise en œuvre des DOCOB
- 3- Perspectives 2023
- 4- Question et points d'actualité

*Pièce jointe :*

*Le diaporama est téléchargeable en ligne sur : <https://garriguepicsaintloup.n2000.fr/>*

Mme Françoise Matheron, maire de Saint Bauzille de Montmel souhaite la bienvenue aux membres du Comité de Pilotage. Sa commune est fortement concernée par les questions environnementales puisqu'elle se situe au sein de la ZPS et accueille un arrêté de protection de Biotope à finalité de protection de l'Aigle de Bonelli. La commune s'est également engagée dans un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) et a été labélisée Territoire Engagée pour la Nature.

Monsieur Doutremepuich, Président du Comité de pilotage accueille les membres du Copil en les remerciant de leur présence. Il rappelle que Natura 2000 est un programme qui jusqu'à aujourd'hui avançait grâce aux financements européens et nationaux déployés sur ces sujets, dans une démarche de concertation. Depuis Janvier 2023, ces fonds sont transférés à la Région. Il remercie ainsi la présence de la Région Occitanie représentée par Nathalie Lamande à ce COPIL. Il présente également une nouveauté pour la protection des espaces naturels au sein de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup avec la création d'une brigade de policiers ruraux.

Laurent Senet prend la parole sur ce sujet et présente succinctement la brigade et son fonctionnement. Il précise que c'est avant tout un outil de sensibilisation et de pacification.

Robert Contreras salue cette initiative. Il précise que les gardes champêtres ont des compétences environnementales que les policiers municipaux n'ont pas. Il annonce que deux ne suffiront pas pour la taille du territoire. Laurent Senet répond qu'il s'agit d'un début et que le service se construit au fur et à mesure.

David Lacaze dit qu'il serait intéressant que ces policiers ne soient pas que dans la surveillance et puissent contacter les agents de terrain en direct dans un soucis de rapidité d'actions.

Laurent Senet et Aurélie Tibaut répondent que les agents agissent sous autorité du maire et du Président de l'EPCI. Ils doivent être informés avant chaque intervention, c'est pourquoi toute personne ne peut pas solliciter une intervention en direct à moins de déclarer une infraction en mairie. Cette



Le site Internet dédié à Natura 2000 en Grand Pic Saint-Loup est consultable à l'adresse :

<http://garriguepicsaintloup.n2000.fr>

méthode permet de tenir au courant chaque maire des actions sur sa commune et d'organiser les missions des agents. Aurélie Tibaut rappelle que des rendez-vous individuels de présentation des agents ont été menés, sont menés et seront encore à réaliser. Les prochains rendez-vous prévus sont avec : le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie, la Communauté de communes de la vallée de l'Hérault etc.

Suite à cette aparté, monsieur Doutremepuich donne la parole à Emma Lapique et Thierry Alignan, animateurs des sites « Hautes garrigues du Montpellierais » et « Pic Saint-Loup », afin qu'ils présentent le bilan de l'animation de cette année.

Concernant la **Lois 3DS** qui régit le transfert de **missions Natura 2000 à la Région**. Nathalie Lamande indique que huit agents techniques et quatre agents administratifs sont en cours de recrutement pour être les nouveaux interlocuteurs des animateurs. Un point de vigilance a été mis en avant par l'assemble des animateurs Natura 2000 lors de la réunion régionale de décembre 2022 concernant le coût horaire des animateurs (26,30 euros/heure). En effet, un coût forfaitaire sera maintenant attribué lors de la demande de subvention dans un soucis de simplification des instructions des dossiers. Néanmoins, ce coût basé sur une moyenne régionale est parfois en deçà du coût réel selon les agents. La CCGPSL sera concernée à partir de 2024 par ce nouveau coût. Nathalie Lamande précise que le coût forfaitaire sera régulièrement réévalué par la Région si nécessaire.

Aurélie Tibaut demande si la Région prévoit de continuer à subventionner à 100% l'animation et les prestations sur Natura 2000 ou prévoit-elle de passer à 80% comme c'est le cas sur d'autres programmes européen (LEADER). Nathalie Lamande répond que la Région prévoit de rester à 100% de subventionnement.

Thierry Alignan présente l'actualisation **des dotations** que perçoivent certaines communes en site Natura 2000. De nouvelles communes sont bénéficiaires et les montants sont en hausse. Un nouvel appel est lancé aux communes pour prendre l'attache des animateurs Natura 2000 afin de les aiguiller vers des actions concrètes afin d'utiliser ces dotations. Bérenger Rémy observe que certaines dotations sont même supérieures à l'animation globale de Natura 2000 sur le territoire.

Madame Matheron rappelle la pertinence de la dotation financière des communes pour intervenir sur des thématiques telle que l'acquisition foncière par exemple. Elle insiste sur l'enjeu important que représente la lutte contre la cabanisation et l'acquisition de terrains de loisirs sur le territoire.

Les différentes **actions de sensibilisation** sont présentées à deux voix par Emma Lapique et Thierry Alignan. Jason Crebassa demande si en 2023 les actions et interventions pourraient avoir également lieu sur les communes de la ZPS en dehors du territoire de la CCGPSL. Emma Lapique répond que se serait effectivement intéressant et qu'un calage avec la CCVH sera nécessaire afin de ne pas venir en doublon avec les actions Natura 2000 et ABC portées par la CCVH.

Les actions de **veilles environnementales** sont présentées. Depuis trois ans, les évaluations des incidences liées aux manifestations sportives se sont multipliées. Afin d'accompagner au mieux les organisateurs de courses, une plaquette d'information a été réalisée avec l'aide des deux jeunes en service civique. Cette plaquette a pour finalité d'être diffusée largement. Françoise Matheron demande si cette plaquette pourra être distribuée aux communes concernées par ce type de courses. Les animateurs répondent que oui.

David Lacaze complète en rappelant qu'un certains nombres de structures interviennent également dans la sensibilisation des organisateurs d'activités de pleine nature à travers le CDESI par exemple. Il rappelle la nécessité de s'informer les uns des autres lorsque ce type d'évènements se tiennent afin



Le site Internet dédié à Natura 2000 en Grand Pic Saint-Loup est consultable à l'adresse :

<http://garriguepicsaintloup.n2000.fr>

d'éviter les redites.

La suite du COPIL est consacrée aux résultats des différents **suivis scientifiques** réalisés dans le cadre de l'animation Natura 2000.

La parole est laissée à Alain Ravayrol de l'association la Salsepareille concernant le suivi actualisé de la population de Bruant Ortolan sur la ZPS. Ce suivi ainsi que les précédents convergent vers une conclusion pessimiste quant à l'avenir des populations de cette espèce sur la ZPS et ce même si les habitats semblent favorables et relativement bien conservés. Ce constat est global aux autres suivis des ZPS voisines. David Lacaze rajoute que la non maîtrise des aires d'hivernage concernant les populations migratrices rend difficile de connaître exactement les causes du déclin. Alain Ravayrol confirme qu'effectivement malgré les actions positives sur les habitats et les milieux, les résultats n'auront que peu d'efficacité car les causes globales dépassent nos capacités.

Emma Lapique annonce qu'en 2023 une nouvelle étude de réévaluation des connaissances et de la répartition est prévue sur plusieurs espèces : Alouette lulu, Rollier d'Europe, Fauvette pitchou, Engoulevent d'Europe, la Pie Grièche écorcheur (Pie-grièche méridionale, Pie-grièche à tête rousse). En effet, ces dernières n'ont pas fait l'objet de suivis particuliers depuis la validation du DOCOB (2013). Il convient de mettre à jour le niveau de connaissances dans le but de mener un pré-bilan des effectifs en vue d'une évaluation du DOCOB et d'une éventuelle mise à jour du Formulaire Standard de Données.

Pour conclure la partie sur la ZPS, la parole est donnée à David Lacaze afin de présenter les dernières actualités sur l'état des populations des couples d'Aigles de Bonelli du site. Cette année, un individu du site a été équipé d'une balise GPS afin d'actualiser son domaine vital. Autre fait marquant, une femelle du site a été retrouvée blessée et a été soignée par le centre de soin de la LPO de Villeveyrac. Un remerciement tout particulier est adressé aux soigneuses. Le relâché a été réalisé et la femelle a retrouvé son lieu de nidification.

Thierry Alignan présente ensuite les résultats **des suivis annuels de la grotte de l'Hortus** par le Groupe Chiroptères Languedoc Roussillon depuis sa fermeture. La pose d'éco-compteurs et d'un piège photo ont permis de mieux se rendre compte de la fréquentation du sentier vers la grotte ainsi que dans la grotte.

L'autre étude menée depuis 2021 concerne l'étude sur **l'amélioration des connaissances du régime alimentaire de la Loutre d'Europe** sur le cours d'eau du Lamalou. Elle a révélé que le régime principal de la loutre sur ce secteur est surtout à base d'Ecrevisse de Louisiane et de Vairon du Languedoc.

Dans la continuité de cette étude, un projet multi partenarial a été réalisé dans le cadre de la nouvelle labellisation de la CCGPSL en tant que Territoire Engagé pour la Nature avec la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Hérault et l'école Pole Sup. En effet, la signature d'une charte « un havre de paix pour la loutre » est en cours de réalisation.

Dans ce cadre, la parole est laissée aux étudiants de Pole Sup Nature afin de présenter le projet de construction d'une catiche pour la Loutre d'Europe sur un secteur du Lamalou où un piège photo révèle la présence régulière de l'espèce. Les étudiants présentent les objectifs, les actions et le suivi de cette réalisation. Une partie de l'équipe des Forsap de l'unité de Saint Martin de Londres a également aidé à la partie construction. Cette collaboration fait suite à la signature de la Charte Natura 2000 signée en 2021 avec les FORSAP et permet de maintenir du lien avec les équipes sur le terrain. Philippe Doutremepuich précise que le lieu précis de cette catiche ne doit pas être révélée afin de laisser toutes les chances à une famille de loutres de s'y installer.



Le site Internet dédié à Natura 2000 en Grand Pic Saint-Loup est consultable à l'adresse :

<http://garriguepicsaintloup.n2000.fr>

Alain Ravayrol salue cette initiative et interpelle les étudiants sur une étape importante qu'il manque à la construction de leur projet à savoir l'étude d'impact ou une évaluation des incidences. A savoir qu'il ne s'agit pas d'une étude au sens strict du terme puisque ce type d'aménagement n'y est pas soumis mais il aurait été important que cela fasse parti du processus de construction. En effet, tout type de projet est soumis à ce type d'étude préliminaire et cet exercice fera partie intégrante de leur futur métier de gestionnaire d'espaces naturels.

Thierry Alignan conclue en proposant aux membres du COPIL de programmer une visite de terrain sur différents thématiques. Les deux animateurs proposeront une date et un lieu prochainement aux membres du COPIL selon les retours.

Philippe Doutremepuich remercie les participants pour la qualité des échanges, les étudiants pour leur présentation et clôt le COPIL.

**Le Président du Comité de Pilotage des sites Natura 2000  
« Hautes Garrigues du Montpelliérais » et « Pic Saint Loup »**

**Philippe DOUTREMEPUICH**





Le site Internet dédié à Natura 2000 en Grand Pic Saint-Loup  
est consultable à l'adresse :

<http://garriguepicsaintloup.n2000.fr>



# COMITE DE PILOTAGE

## Jeudi 09 mars 2023

*Sites Natura 2000*  
*ZPS « Hautes Garrigues du Montpelliérais »*  
*ZSC « Pic Saint-Loup »*





## *Ordre du jour*

1. Rappel réseau Natura 2000
2. Animation agro-environnementale
3. Actions de sensibilisation
4. Veille environnementale
5. Suivis scientifiques
6. Echanges



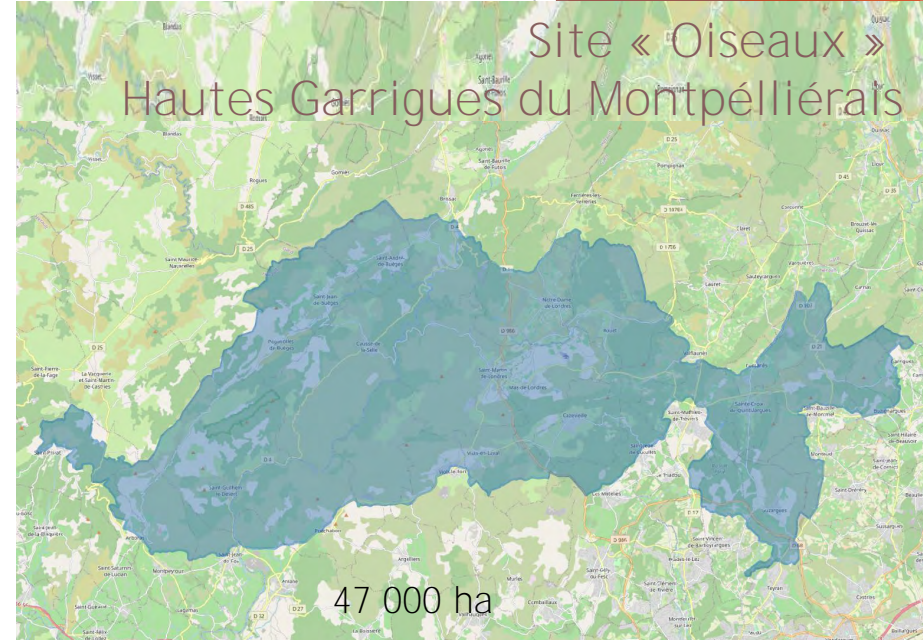
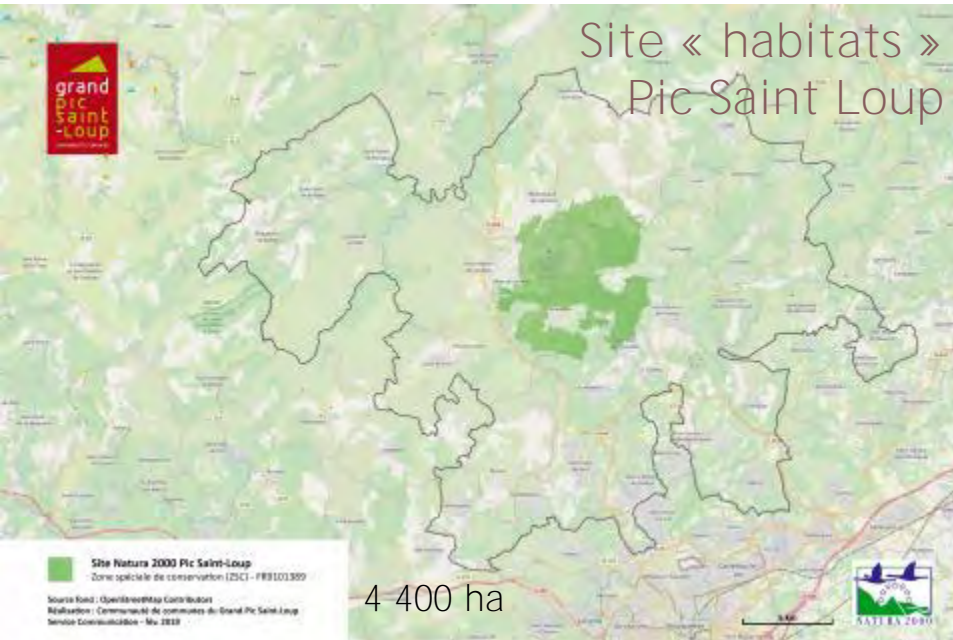


# Présentation des sites



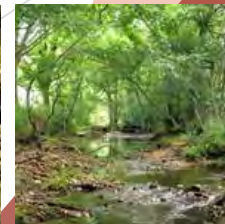


# 2 sites animés par la communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup



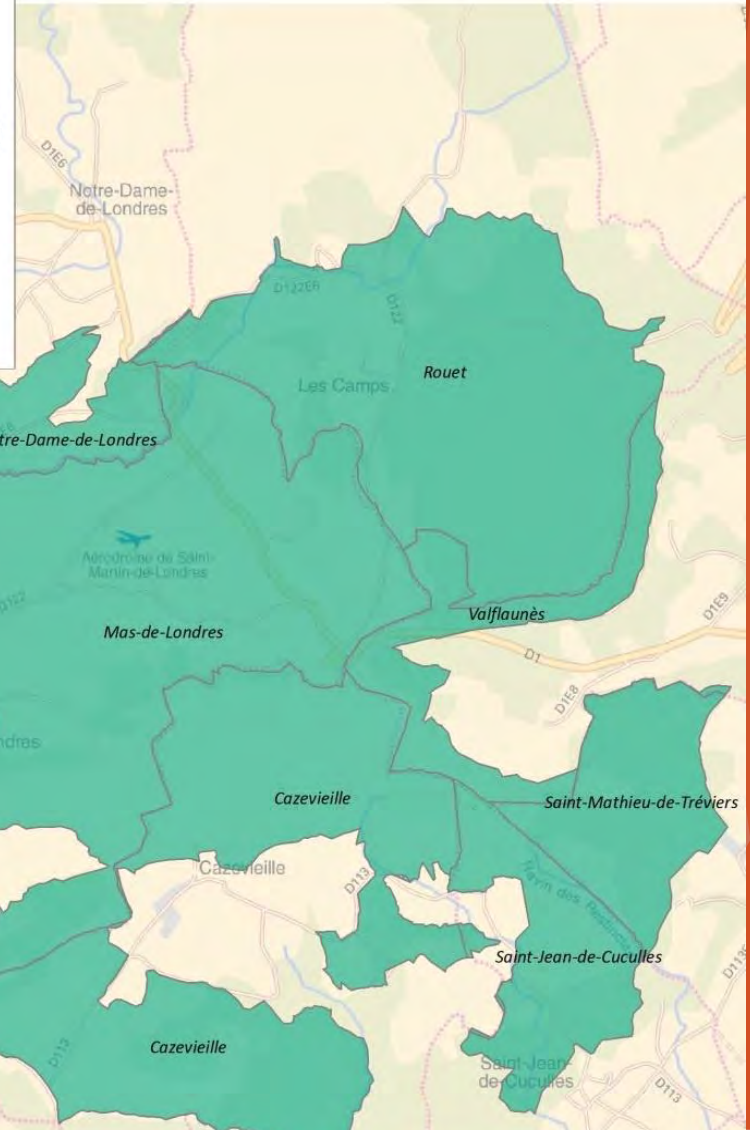
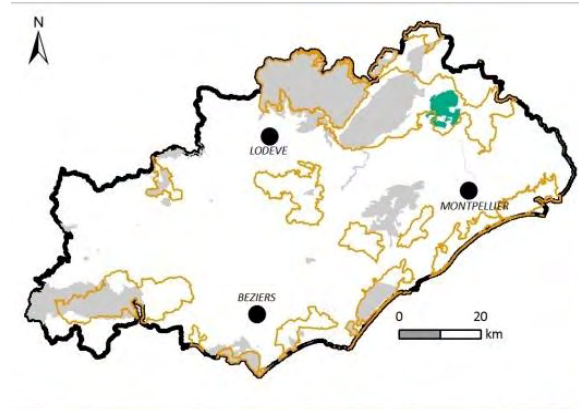
Sur lesquels on dénombre :

- **20 espèces d'oiseaux**
  - 7 espèces de chauve-souris
  - **5 espèces d'insectes**
  - 2 espèces de poissons
- **et 17 habitats d'intérêt communautaire.**





# Site « habitats » Pic Saint Loup



8 communes  
4400 ha



## Directive Habitat 14 espèces et 17 habitats remarquables

- 7 espèces de chauve-souris
- **5 espèces d'insectes**
- 2 espèces de poissons



Superposition avec le site  
Hautes Garrigues du  
Montpelliérais



**Document d'objectif**  
validé en 2012





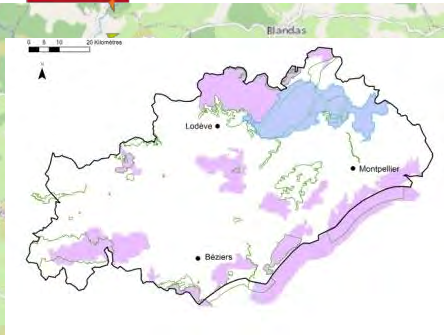
# Objectifs opérationnels



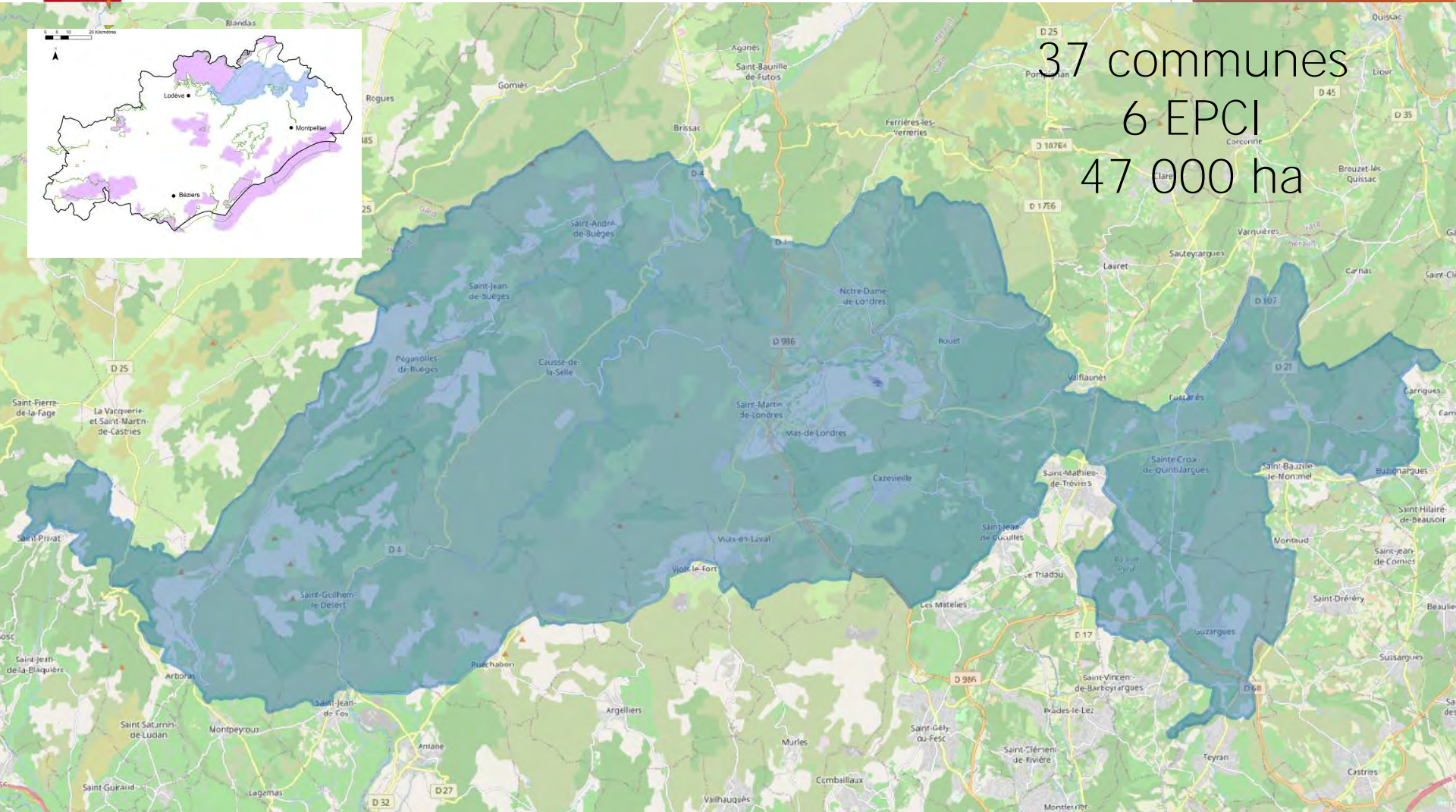
- ⇒ Restaurer et gérer les milieux prairiaux de grande valeur dans la plaine avec mise en place **d'un** suivi
- ⇒ Maintenir et restaurer les pelouses à Brachypode rameux sur les espaces de garrigue du sud (brûlage, gyrobroyage, pastoralisme)
- ⇒ Mettre en **protection** la grotte de **l'Hortus** et travailler sur le vieux bâti pour la préservation des chiroptères
- ⇒ Poursuivre le travail de connaissance et de gestion/**préservation du réseau de mares** + intégration des mares hors site
- ⇒ Réflexions à mener sur la gestion de **l'eau** alimentant le Lamalou et restauration des zones dégradées
- ⇒ Préserver la végétation des falaises (chasmophytique) du versant nord du Pic. Réflexion sur le faciès à *Asplenium petrarchae* de **l'Hortus/Escalade**



# Site « Oiseaux » Hautes Garrigues du Montpelliérais



37 communes  
6 EPCI  
47 000 ha





Directive Oiseaux  
20 espèces remarquables

**Document d'objectif**  
validé en 2013



Superposition avec 3 autres  
sites Natura 2000





# Objectifs opérationnels

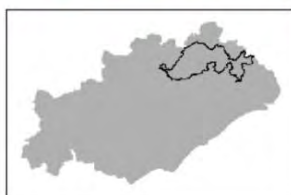
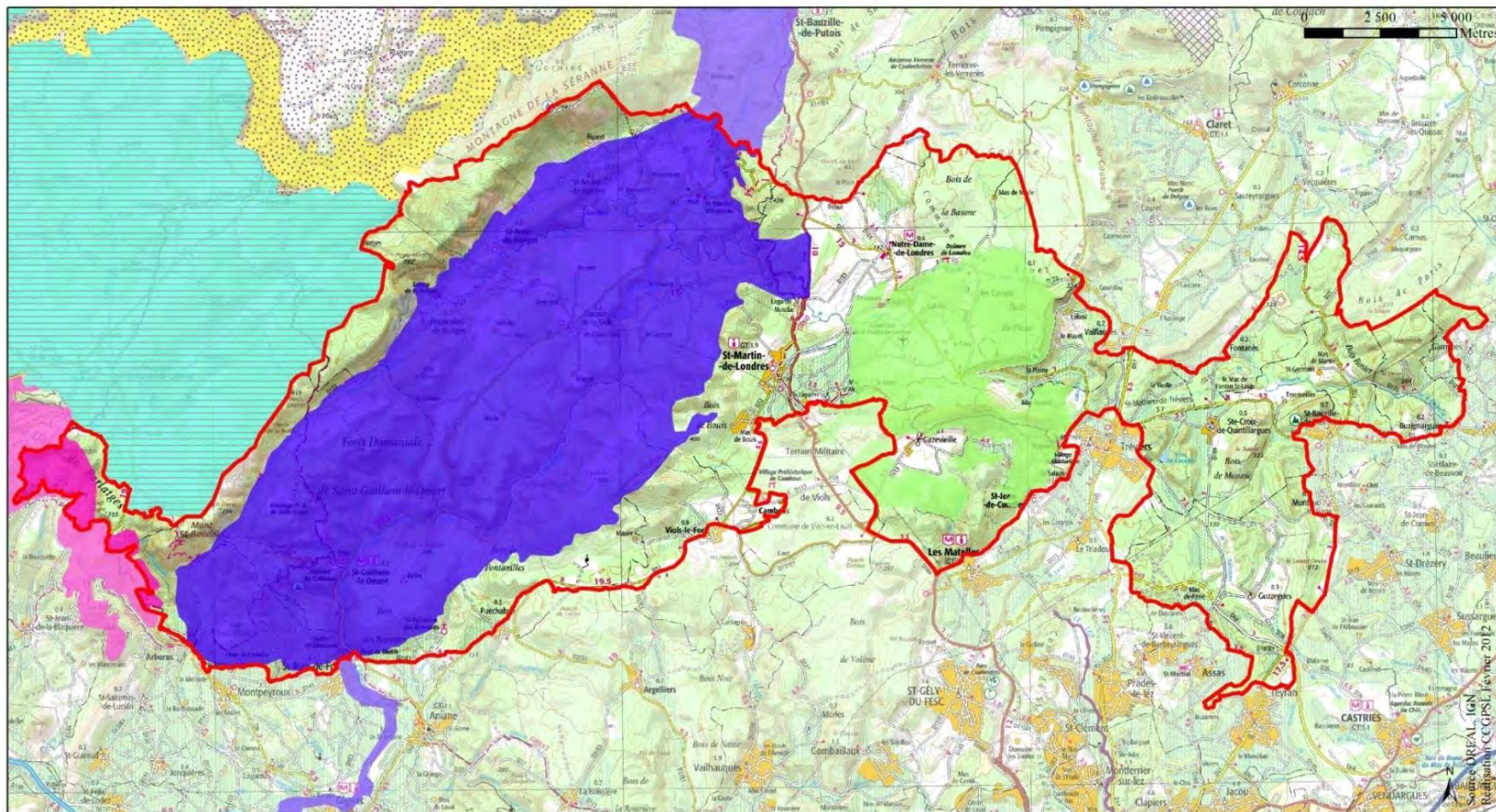


- ➔ Améliorer les conditions de vie des oiseaux et réduire les pertes non naturelles
- ➔ Maintenir les milieux ouverts existants et reconquérir les milieux fermés
- ➔ Limiter la perte des habitats et maintenir en bon état les milieux favorables en tant que zones **d'alimentation** et /ou reproduction
- ➔ Informer, communiqué, sensibiliser
- ➔ Améliorer les connaissances
- ➔ Animer et mettre en **œuvre** le DOCOB








# Sites Natura 2000 voisins









 Site Natura 2000 : Hautes Garrigues du Montpellierais

**Autre site en directive Oiseaux**

-  Causse du Larzac
-  Gorges de Rieutord, Fage et Cagnasse
-  Gorges de la Vis et cirque de Navacelles

**Site en directive Habitats**

-  Causse du Larzac
-  Gorges de l'Hérault
-  Gorges de la Vis et de la Virenque
-  Le Lez
-  Les contreforts du Larzac
-  Pic Saint-Loup



# Rappel animation des sites



- ▶ FONCTIONNEMENT DU SERVICE
  - ▶ Aurélie TIBAUT : Directrice de **l'Aménagement** du Territoire - Intervention sur les thématiques transversales
  - ▶ Emma LAPIQUE : référente site Oiseaux « Hautes Garrigues du Montpelliérais » - Gestion administrative
  - ▶ Thierry ALIGNAN : référent site Habitat « Pic Saint-Loup »



**Le service peut s'appuyer depuis 2022 sur l'expertise de deux Gardes Champêtres recrutés par la Communauté de Communes**

- ▶ Subventions (3% Etat et 63 % FEADER)
  - ▶ Demande de subvention 2022- 2023 (soit 2 ans **d'animation**)  
172 000 € reparté en 78 745 € de prestations externes  
et 80 256 € de frais de personnel.



# Actualités



## ➔ Actualité Loi 3 DS : transfert partiel à la Région

- ▶ Région Occitanie devient autorité de gestion
  - ▶ une équipe en cours de recrutement :
    - ▶ 7 agents « techniques » (dont 1 à Montpellier)
    - ▶ 4 agents « administratifs » (dont 2 à Montpellier)
- ▶ Points de vigilance :
  - ▶ Simplification de **l'instruction** : pour les dépenses salariales, instauration **d'un** coût horaire médian à 25 **€/h** (selon le coût horaire de **l'agent**, son poste **n'est** plus financé à 100%)
  - ▶ Pose la question de la pérennité des postes et des évolutions de carrière selon les collectivités
  - ▶ Instauration **d'un** nouveau forfait de 5 % des dépenses de personnels pour les frais de déplacement



# Dotation Natura 2000



➔ Dotation pour certaines communes « pour la préservation de la biodiversité »

- ▶ Depuis 2019, «Verdissement» de la Dotation globale de fonctionnement attribuée aux communes, au motif que les communes assument des «charges procédurales supplémentaires »

3 critères :

- 50 % de la surface communale dans un site Natura 2000
- Moins de 10 000 habitants
- Ayant un potentiel financier par habitant inférieur à 2 fois le potentiel financier par habitant moyen des communes de la même strate démographique



# Dotation Natura 2000

- ➔ Dotation pour certaines communes « pour la préservation de la biodiversité »



Commune	Attribution dotation Natura 2000 en 2022	2020	2021	Total
ARBORAS	1 008,00 €			1 008,00 €
BRISSAC	5 918,00 €			5 918,00 €
BUZIGNARGUES	2 465,00 €			2 465,00 €
CAUSSE-DE-LA-SELLE	5 385,00 €	3 879,00 €	3 898,00 €	13 162,00 €
CAZEVIEILLE	2 698,00 €	1 677,00 €	1 807,00 €	6 182,00 €
FONTANES	3 109,00 €			3 109,00 €
GALARGUES	4 628,00 €			4 628,00 €
GARRIGUES	1 304,00 €			1 304,00 €
GUZARGUES	5 855,00 €	4 426,00 €	4 352,00 €	14 633,00 €
MAS-DE-LONDRES	7 960,00 €	5 015,00 €	5 040,00 €	18 015,00 €
MONTPEYROUX	9 978,00 €			9 978,00 €
NOTRE-DAME-DE-LONDRES	4 945,00 €	3 447,00 €	3 508,00 €	11 900,00 €
PEGAIROLLES-DE-BUEGES	1 158,00 €	857,00 €	871,00 €	2 886,00 €
PUECHABON	4 373,00 €			4 373,00 €
ROUET	1 000,00 €	623,00 €	637,00 €	2 260,00 €
SAINT-ANDRE-DE-BUEGES	1 000,00 €	566,00 €	556,00 €	2 122,00 €
SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL	10 036,00 €	7 066,00 €	7 099,00 €	24 201,00 €
SAINTE-CROIX-DE-QUINTILLARGUES	10 849,00 €	7 715,00 €	7 837,00 €	26 401,00 €
SAINT-GUILHEM-LE-DESERT	3 946,00 €	3 021,00 €	2 952,00 €	9 919,00 €
SAINT-JEAN-DE-BUEGES	3 413,00 €	2 402,00 €	2 476,00 €	8 291,00 €
SAINT-JEAN-DE-CUCULLES	3 031,00 €			3 031,00 €
SAINT-MARTIN-DE-LONDRES	32 222,00 €	22 034,00 €	22 023,00 €	76 279,00 €
SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS	37 299,00 €			37 299,00 €
SAINT-PRIVAT	4 777,00 €	3 530,00 €	3 523,00 €	11 830,00 €
VIOLS-EN-LAVAL	1 821,00 €			1 821,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>170 178,00 €</b>	<b>66 258,00 €</b>	<b>66 579,00 €</b>	<b>303 015,00 €</b>



# Actions communes aux deux sites 2022





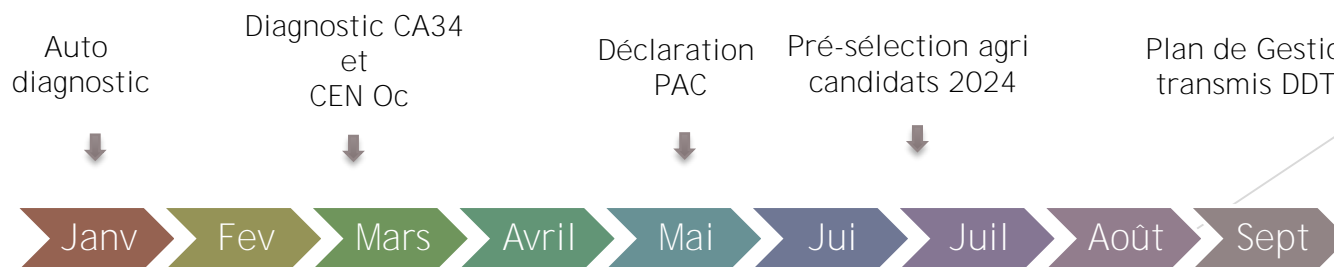
# Animation agro-environnementale



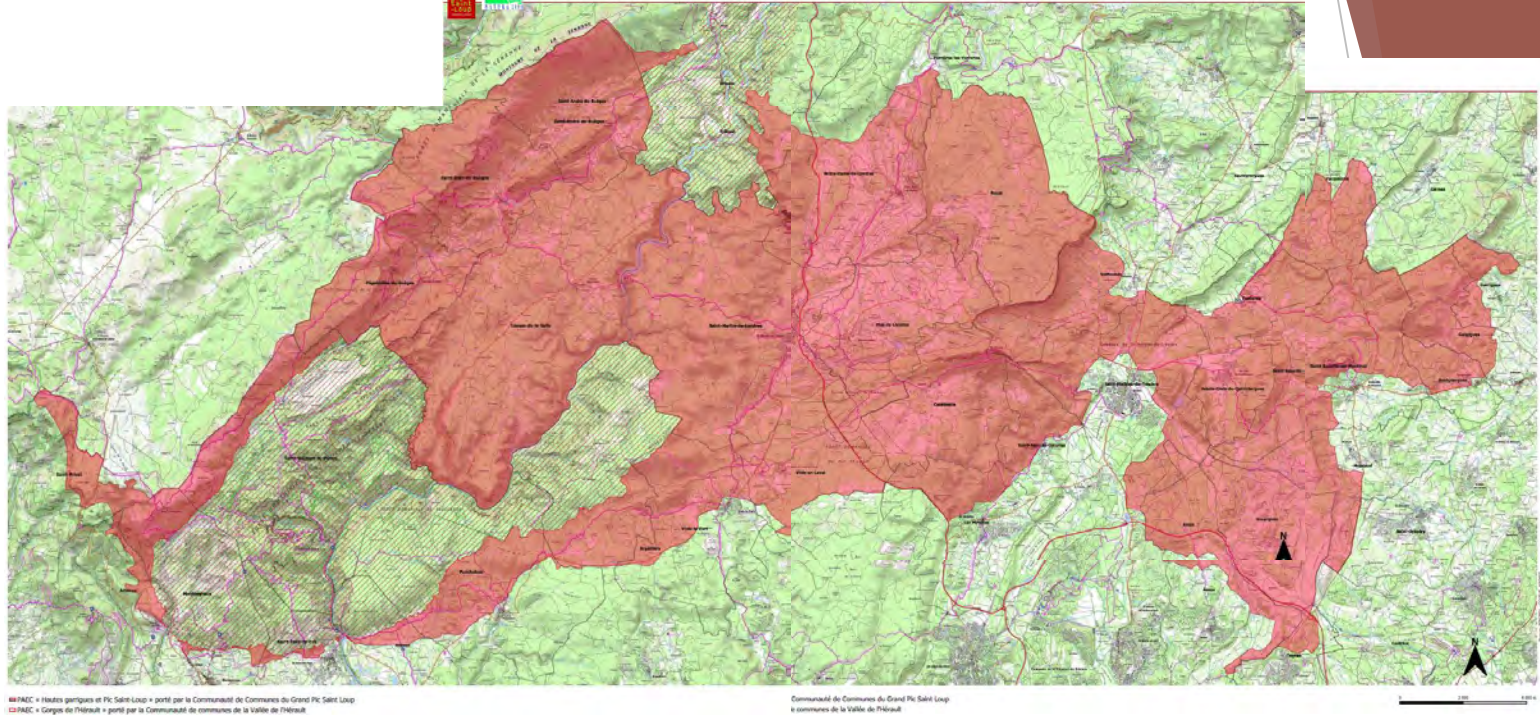
## Programme Agro-environnementale et Climatique

- Dépôt de la candidature du Grand Pic Saint Loup comme porteur **d'un** Projet Agro-environnemental et Climatique au 28 septembre dernier
- Fin des candidatures et sélections des candidates par opératrices et partenaires au 08/02/2023
- La sélection a été faite après croisement de plusieurs facteurs : la volontariat de **l'agriculteurs**, la pérennité de **l'exploitation** et les enjeux écologiques présents.

➔ 5 contrats retenus pour 2023



PROJET AGROENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE (PAEC) « HAUTES GARRIGUES ET PIC SAINT LOUP »



Deux opérateurs :

Contrats agricoles  
(MAEC)  
Programme Agro-  
Environnemental et Climatique







# Animation agri-environnementale



## ➔ Contrat agricole (MAEC)

### ▶ 6 mesures ouvertes :

- IAE2 : Entretien de mares
- PRA 3 : Amélioration de la gestion des surf. herb. pasto. par le pâturage
- OUV1 : Maintien de **l'ouverture** des milieux
- OUV2 : Maintien de **l'ouverture** des milieux -amélioration de la gestion par le pâturage
- Esp-1 : Maintien de **l'ouverture** des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage
- Esp-2 : Maintien de **l'ouverture** des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage

### ▶ **L'engagement de l'agriculteur :**

- Suivre le cahier des charges élaboré conjointement pour prendre en compte les enjeux écologiques
- Prends en charge une partie du coût des diagnostics

### ▶ **L'opérateur :**

- Doit **s'assurer** que la bonne mise en **œuvre** de ce cahier des charges ne pose pas de difficulté et est respecté.





# Actions de sensibilisation



## ➔ Poursuite de l'action en 2023

- ▶ 1<sup>ère</sup> Sortie sur Valflaunès le 1<sup>er</sup> mars (Mares et amphibiens)
  - 45 personnes sensibilisées



## Expéditions Naturalistes en Grand Pic Saint-Loup

6 sorties tout public de mars à mai pour explorer la biodiversité des sites Natura 2000 tout près de chez vous !

**Mare et amphibiens - 01/03**

**Pelouses sèches et orchidées - 19/04**

**Prairies humides et papillons - 26/04**

**Loutre - 05/05**

**Oiseaux des garrigues - 12/05**

**Chauves-souris - 26/05**



Horaires et lieux de rdv sur l'agenda [www.euziere.org](http://www.euziere.org)

Sorties accompagnées par des expert.e.s naturalistes des Écologistes de l'Euzière

- > Tout public, convient aux enfants
- > Animations gratuites et sans inscription
- > Chaussures adaptées, pique-nique, jumelles...





# Actions de sensibilisation



## ➔ Catalogue PARCOURS avec Inspection Education Nationale - Bilan 2022

- ▶ Module Découverte de « Natura 2000 »
  - 3 classes des écoles de St Martin de L., St Jean de B. et Ste Croix de Q.
  - 79 élèves sensibilisés
- ▶ Module Découverte des « chauves-souris »
  - 4 classes des écoles de Valflaunès, Teyran, Notre Dame de L. et Ste Croix de Q.
  - 105 élèves sensibilisés
- ▶ Tournage **d'un** reportage par le ministère de la transition écologique

**NATURA 2000**  
APPROPRIATION DE LA RICHESSE ÉCOLOGIQUE DE NOTRE TERRITOIRE

Cette action a pour objectif de faire prendre conscience aux élèves de la richesse écologique du milieu qui les entoure par la découverte des espèces Natura 2000. Elle s'organise différemment selon le module choisi :

**DÉCOUVERTE DE NATURA 2000 - MODULE 1**

Deux séances d'animations sont proposées :

**1<sup>ère</sup> séance - sur le terrain**

- pour appréhender les interactions entre les activités humaines et les espèces naturelles remarquables. Déplacement à pied à proximité de l'école pour montrer la richesse écologique de l'environnement immédiat.

**2<sup>ème</sup> séance - en classe**

- avec un jeu de rôle : à partir des informations recueillies sur le terrain et d'autres exemples, les enfants se glissent dans la peau d'un animateur Natura 2000 et proposent des actions pour faire cohabiter espèces naturelles et activités humaines.

**À NOTER**

Cette action ne s'adresse qu'aux écoles des communes concernées par les sites Natura 2000 « Plaines Garrigues du Montpérillos » et « Pic Saint-Loup ». Ne sont donc pas concernées les écoles de Couvres, Combarrous, Laurens, Sauteraygues, Saint-Gély-de-Ferres, Saint-Hilaire-de-Servant, Saint-Jean-de-Cornies, Saint-Vincent-de-Dorville et de Servant et Valflaunès.

**DÉCOUVERTE DES CHAUVES-SOURIS - MODULE 2**

1 journée

Sous forme de jeux de société et d'animations interactives, un membre du Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon (GCLR) intervient pour apporter des connaissances aux enfants et développer les chauves-souris. Cette association, dont l'objectif est l'étude et la protection de cet animal méconnu, œuvre pour la sensibilisation et la conservation de ces espèces menacées.

Groupes Chiroptères Languedoc-Roussillon (GCLR)  
Compense à l'origine de plusieurs associations : l'Association de la Biologie et à l'Écologie des Chauves-souris, le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon (GCLR) vient compléter ces associations en 2003, devant l'engagement que souhaite l'étude des chiroptères et les demandes importantes de l'État. C'est des expertises sur ces mammifères.

Aujourd'hui, le GCLR rassemble plus de 80 adhérents répartis sur les 5 départements de la région Languedoc-Roussillon, et travaille en lien avec les différentes structures impliquées sur ce territoire.

Les objectifs sont d'étudier les chiroptères et leurs écosystèmes et de participer à la protection des régions et à la sauvegarde de leurs milieux.





# Actions de sensibilisation



## ➔ Poursuite de l'action en 2023

- ▶ Module Découverte de « Natura 2000 »
  - 3 classes des écoles de St Martin de L. et St Mathieu de T.
  - 78 élèves sensibilisés
- ▶ Module Découverte des « chauves-souris »
  - 3 classes de **l'école** des Matelles
  - 75 élèves sensibilisés
- Accompagnement de **l'école** dans un projet **d'Aire** Terrestre Educative





# Actions de sensibilisation



- ➔ Services Civiques - Bilan 2022
- ▶ Renfort du service biodiversité entre Avril à septembre
- ▶ 3 missions principales



Sensibilisation du grand public

Formulation d'un discours engageant lors de maraudes sur **nos sites d'activités** de pleine nature

141 personnes sensibilisées



Chiroptères

Collecte de données terrain dans les abris à chauve souris



Infographie

Préparation de supports pédagogiques pour le premier point



# Actions de sensibilisation



## ➔ Poursuite de l'action en 2023

- ▶ Renfort du service biodiversité entre Avril à septembre
- ▶ Passage de 2 à 4 jeunes
- ▶ 4 missions principales



Sensibilisation du grand public aux enjeux biodiversité



supports pédagogiques



Chiroptères - suivi des abris



Sensibilisation au risque incendie



# Actions de sensibilisation



- ➔ Autres actions de sensibilisation - Transversalité interne CCGPSL avec les services Tourisme, Activités de Pleine Nature et Culture/patrimoine - Bilan 2022

## ▶ Tourisme

- Sensibilisation des agents **d'accueil** de l'**OT**
- Sensibilisation grand public lors des balades « Vin et saveurs » organisé par **l'Office** du Tourisme Pic Saint-Loup
- Eductour réseau « Vignobles et Découvertes »
- Université du Tourisme Durable « Affronter les paradoxes : transition ou rupture ? »







# Actions de sensibilisation



➔ Autres actions de sensibilisation - Transversalité interne CCGPSL avec les services Tourisme, Activités de Pleine Nature et Culture/patrimoine - Bilan 2022

## ▶ Activités de Pleine Nature

- Participation au « Festival des Activités de pleine nature »
- Sensibilisation des acteurs APN du territoire
- accompagnement à la labellisation des avens - site école spéléo
- Sensibilisation aux évaluation des incidences Natura 2000 des clubs de trail (CC pic Saint Loup et CC Vallée de **l'Hérault**)
- Participation à **l'AG** du CD Running 34





# Actions de sensibilisation



➔ Autres actions de sensibilisation - Transversalité interne CCGPSL avec les services Tourisme, Activités de Pleine Nature et Culture/patrimoine - Bilan 2022

## ▶ Culture / patrimoine

- Prise en compte des enjeux biodiversité dans la construction du programme « Au Bord des Paysages »
- Sensibilisation grand public lors des balades « Vin et saveurs / Au Bord des Paysages » organisées par **l'Office** du Tourisme Pic Saint-Loup
- Accompagnement à la prise en compte de **l'enjeu** « Chiroptères » dans le cadre de la réhabilitation du château de Montferrand



➔ **Poursuite de l'action en 2023**



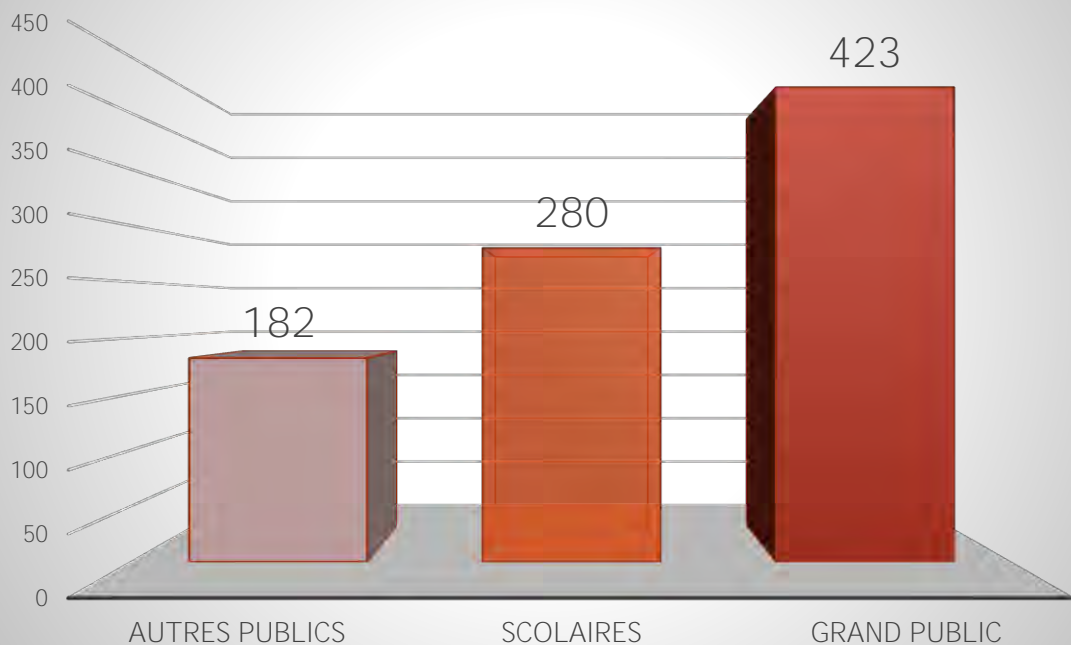
# Actions de sensibilisation



## ➔ Bilan quantitatif 2022

- ▶ 29 « animations » organisées (dont 17 en régie)
- ▶ 885 personnes sensibilisés
  - 182 Autres publics, des professionnels du tourisme aux pratiquants **d'APN**.
  - 280 Scolaires du CP aux Master 1 IEGB.

Bilan quantitatif des animations 2022





# Veille environnementale



## ➔ Evaluation des incidences Natura 2000

➤ Liées aux activités de pleine nature :

- ▶ 17 en 2022
- ▶ 9 pour début 2023

➤ Courses souvent en période de sensibilité des espèces, c'est-à-dire au printemps

➔ **Rencontre des organisateurs de courses à l'automne pour les éditions de printemps**

Plaquette d'information mise à disposition

➔ Nouveau sujet : les retenues collinaires



## ➔ Evaluation des Incidences Natura 2000

### COMPRENDRE L'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

DOCUMENT D'INFORMATION POUR LES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES EN MILIEU NATUREL

#### NATURA 2000, C'EST QUOI ?

L'objectif de Natura 2000 est de préserver la biodiversité tout en tenant compte des activités humaines. Les sites naturels sont désignés pour la rareté, la fragilité ou le caractère remarquable des espèces (végétales ou animales) et leurs habitats, qui font l'objet d'une protection au titre de Natura 2000 dit « d'intérêt communautaire ».

La réglementation oblige les organisateurs de certains événements ou projets à réaliser une évaluation des incidences lorsqu'un site Natura 2000 est concerné. C'est notamment le cas pour les courses en milieu naturel (trail, VTT, etc.) rassemblant plus de 100 participants.

Le réseau Natura 2000 en France compte 1 752 sites.  
= 19% DU TERRITOIRE TERRESTRE

Dans le département de l'Hérault, il y a 53 sites.  
= 1/3 DU TERRITOIRE INCLUANT PARFOIS DES COMMUNES ENTIÈRES

#### LE PRINCIPE DE L'ÉVALUATION DES INCIDENCES

Une évaluation des incidences Natura 2000 a pour but de vérifier la compatibilité du projet de manifestation sportive avec la faune et la flore du ou des sites Natura 2000 traversés.

Cette évaluation est de la responsabilité et à la charge de l'organisateur de la manifestation sportive. Elle doit être menée le plus tôt possible (dans l'idéal 6 mois avant la manifestation) : plus la réflexion sera conduite en anticipation et plus il sera simple de prendre des mesures pour supprimer ou réduire les incidences éventuelles sur le site.

#### CONCRÈTEMENT

Le passage de plusieurs dizaines voire centaines de coureurs (à pied, à VTT...) peut avoir une incidence importante sur un enjeu biodiversité. Le piétinement répété peut impacter une plante protégée ou dégrader fortement un milieu favorable à la reproduction d'une espèce comme le lit des rivières, ou encore faire envoler un rapace pendant la couaison et compromettre ainsi la reproduction.

Dans un tel cas prévisible, des mesures d'évitement peuvent être mises en place dans le cadre de l'évaluation des incidences comme la modification du tracé du parcours, le changement de date ou la mise en place de dispositifs permettant d'éviter le piétinement.

Crédit photo : Anthony ALLIER

### SI VOUS ÊTES CONCERNÉS

Prenez contact avec l'animateur Natura 2000 du ou des sites concernés qui pourra vous accompagner dans votre démarche d'évaluation des Incidences Natura 2000.

#### ● PRISE EN COMPTE DE LA PÉRIODE DE SENSIBILITÉ DANS L'ÉVALUATION

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

A titre indicatif, peut varier en fonction d'enjeux locaux.

  Période de forte sensibilité   
   Sensibilité importante   
   Moindre sensibilité

#### ● RÉTROPLANNING

A titre indicatif

Avis ↑ -1 mois  
 ↑ -2 mois  
 Dépôt du dossier ↑ -3 mois  
 ↑ -4 mois  
 Lancement de la réflexion sur Natura 2000 ↑ -5 mois

↳ instruction DDTM  
 ↳ accompagnement par l'animateur

#### ● CHACUN SON RÔLE

**L'ORGANISATEUR**  
 doit réaliser l'évaluation des incidences Natura 2000.

**L'ANIMATEUR**  
 du Site Natura 2000 accompagne l'organisateur dans la démarche de l'Évaluation des incidences Natura 2000.

#### ● LE FORMULAIRE

Afin de vous faciliter la tâche, des formulaires simplifiés pour les manifestations sportives adaptés aux enjeux locaux des sites Natura 2000 sont mis à disposition : <https://bit.ly/evaluationincidences>

**LA DDTM34**  
 instruit l'évaluation des incidences et émet un avis.



# Chartes et contrats Natura 2000





# Chartes Natura 2000



**CHARTRE NATURA 2000**  
sur 10 sites entres Hérault et Gard

**Highline**



©Léo-Paul Dorze



## ➔ Signature d'une Charte Natura 2000 intersites « Highline » en 2022 à Sumène

Entre Gard et Hérault, les highliners s'engagent pour leur terrain de jeu



La highline (de l'anglais ligne haute), discipline consistant à se déplacer sur une slackline en hauteur. / ARCHIVES MIDI LIBRE - EVA TISSOT





# Chartes Natura 2000



- ➔ Deux journées de sensibilisation avec les groupes de Saint martin de Londres et Saint Mathieu de Tréviers
- ➔ **Signature d'une** Charte Natura 2000 en juin 2022





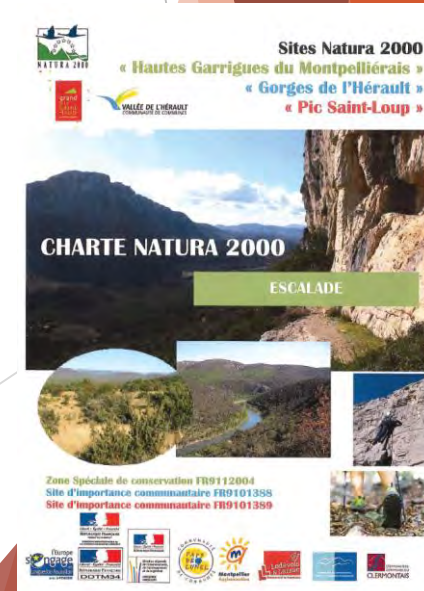


# Chartes Natura 2000



## ➔ Et la suite !?

- ➔ Projet de charte avec le service Rando Pisteurs du CD34
- ➔ Sensibilisation des FORSAP en lien avec la CC Vallée de l'Hérault (en cours)
- ➔ Réactualisation de la Charte « Escalade & Spéléologie » à l'échelle de 10 sites Natura 2000
- ➔ Animation de la Charte « Highline »





# Suivis scientifiques



# *Suivi du Bruant Ortolan de la ZPS en 2022*



- ➔ Etat initial réalisé en 2012 lors du diagnostic **écologique en œuvre du DOCOB**

« La ZPS des Hautes garrigues accueillait une population relativement importante de Bruant ortolan en ex Languedoc-Roussillon » (La Salsepareille, 2012)

- ➔ **Méthodologie fiable et pertinente à l'échelles**  
de 4 sites :

- Hautes garrigues du Montpelliérais
- Causse d'Aumelas et Montagne de la mourre
- Salagou
- Plaine de Villeveyrac - **Montagnac (disparition depuis...)**

- ➔ Nouvelles estimations fiables des effectifs en 2021

- ➔ En 2022, pertinence à reconduire le protocole simultanément sur les 3 sites >> vérification **d'hypothèses de tendances et d'éventuelles** déplacements des populations





# *Suivi du Bruant Ortolan de la ZPS en 2022*



➔ Habitats du Bruant sur la ZPS, 2 secteurs occupés

- ▶ **Habitats d'espèce** : des plaines agricoles présentant des secteurs de production peu intensifs (petit parcellaire viticole, entrecoupé de milieux naturels, ou de friches),
- ▶ Reliefs calcaires relativement peu marqués et présentant des milieux ouverts. Mosaïque paysagère en partie conservée
- ▶ Habitats agricoles, à priori, en bon état de conservation et **favorables à la présence de l'espèce...**

➔ **Méthodologie d'échantillonnage et prospections**

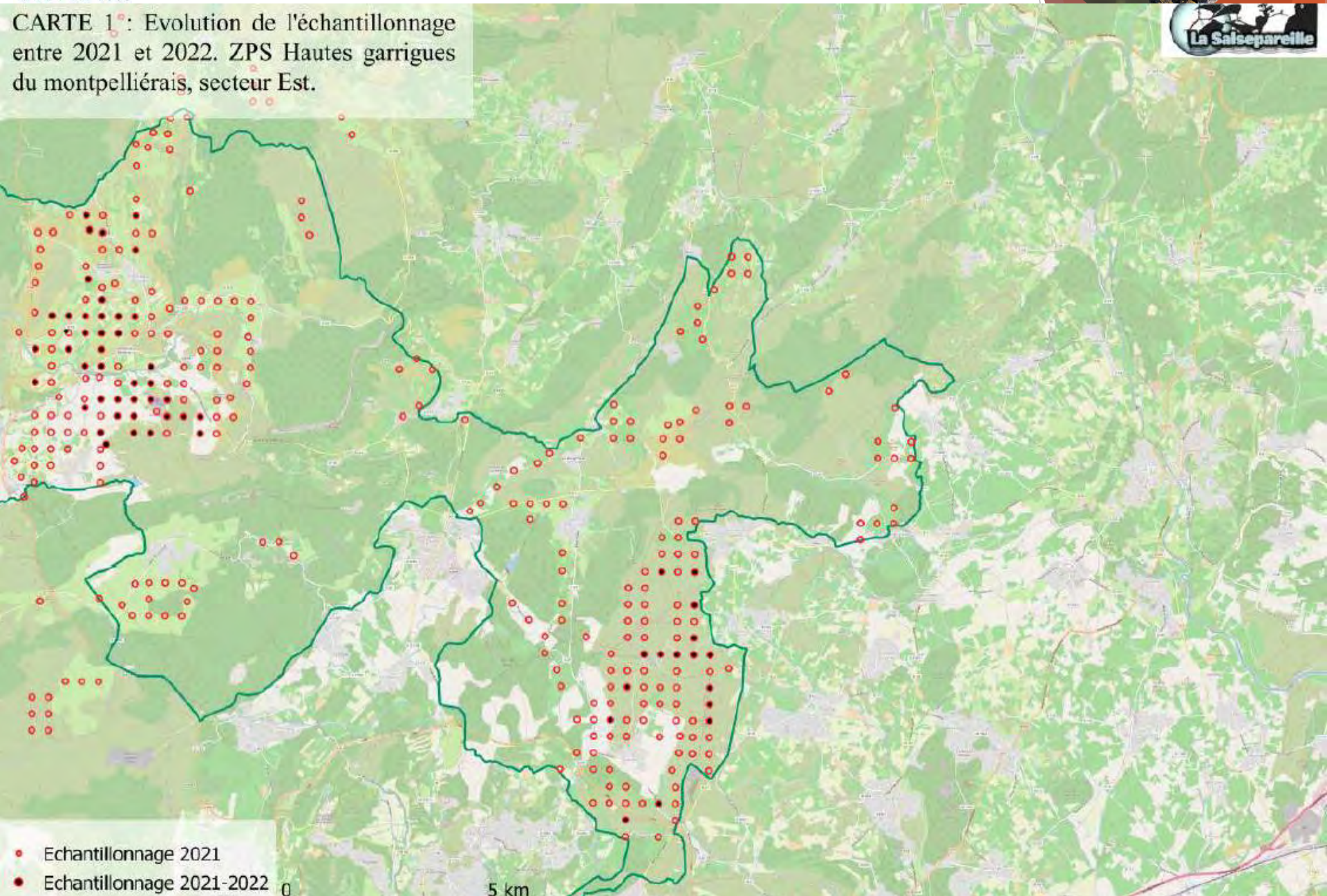




# Suivi du Bruant Ortolan



CARTE 1°: Evolution de l'échantillonnage entre 2021 et 2022. ZPS Hautes garrigues du montpelliérais, secteur Est.



- Echantillonnage 2021
- Echantillonnage 2021-2022

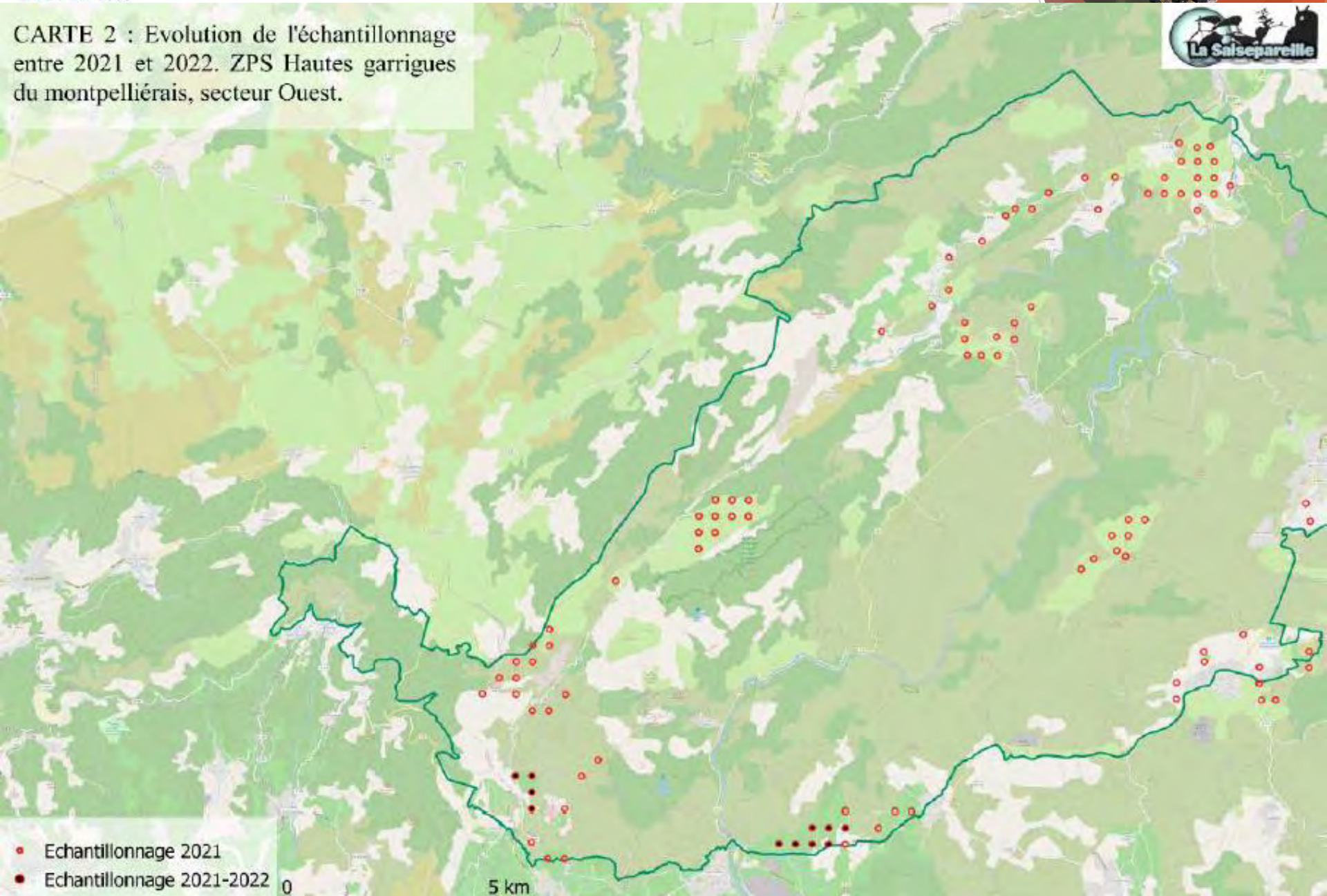
5 km



# Suivi du Bruant Ortolan



CARTE 2 : Evolution de l'échantillonnage entre 2021 et 2022. ZPS Hautes garrigues du montpelliérais, secteur Ouest.



- Echantillonnage 2021
- Echantillonnage 2021-2022

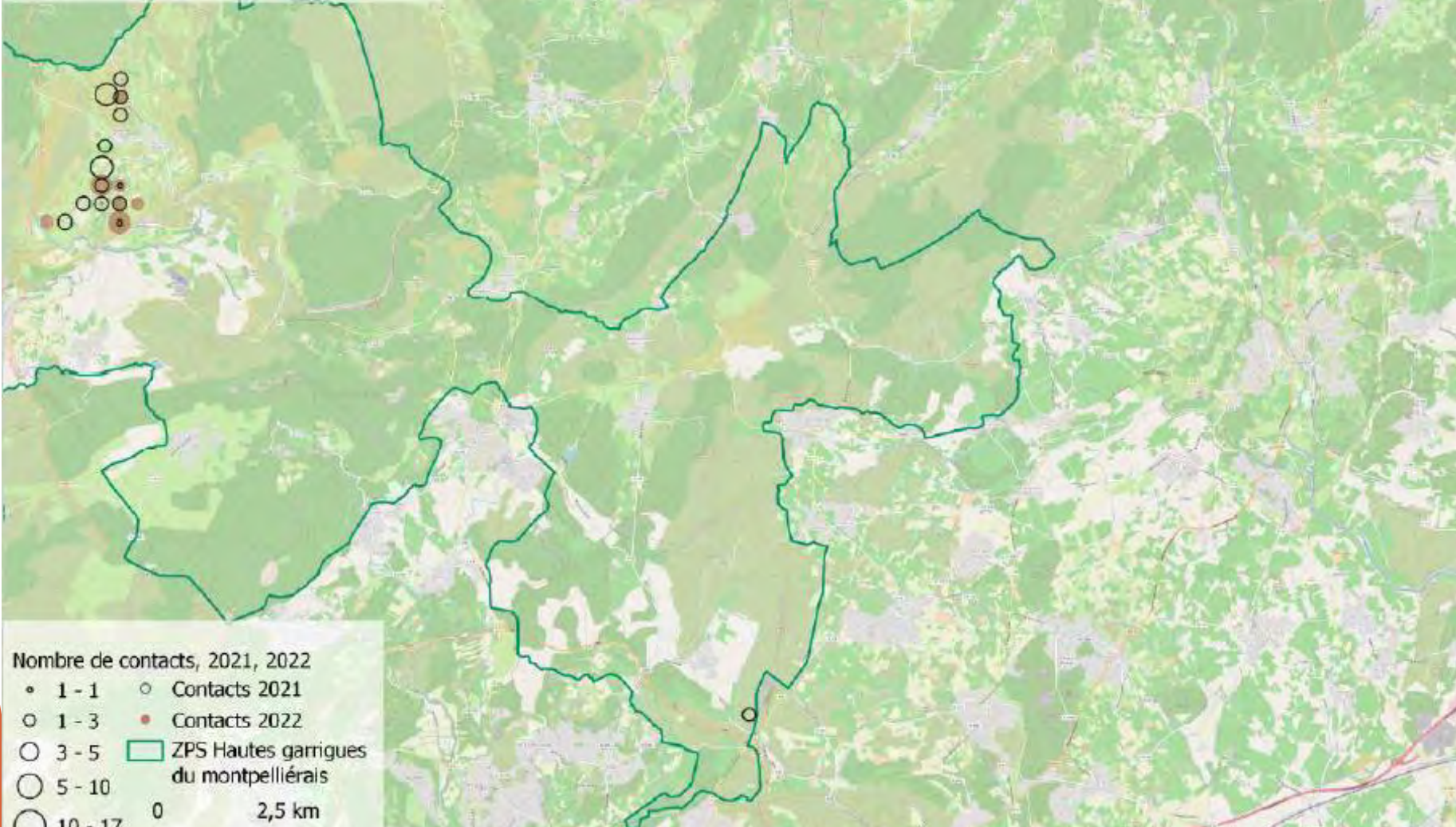
5 km



# Suivi du Bruant Ortolan



CARTE 3 : Nombre cumulé de contacts de Bruant ortolan par point d'écoute, 2021, 2022. ZPS Hautes garrigues du montpelliérais, secteur Est.



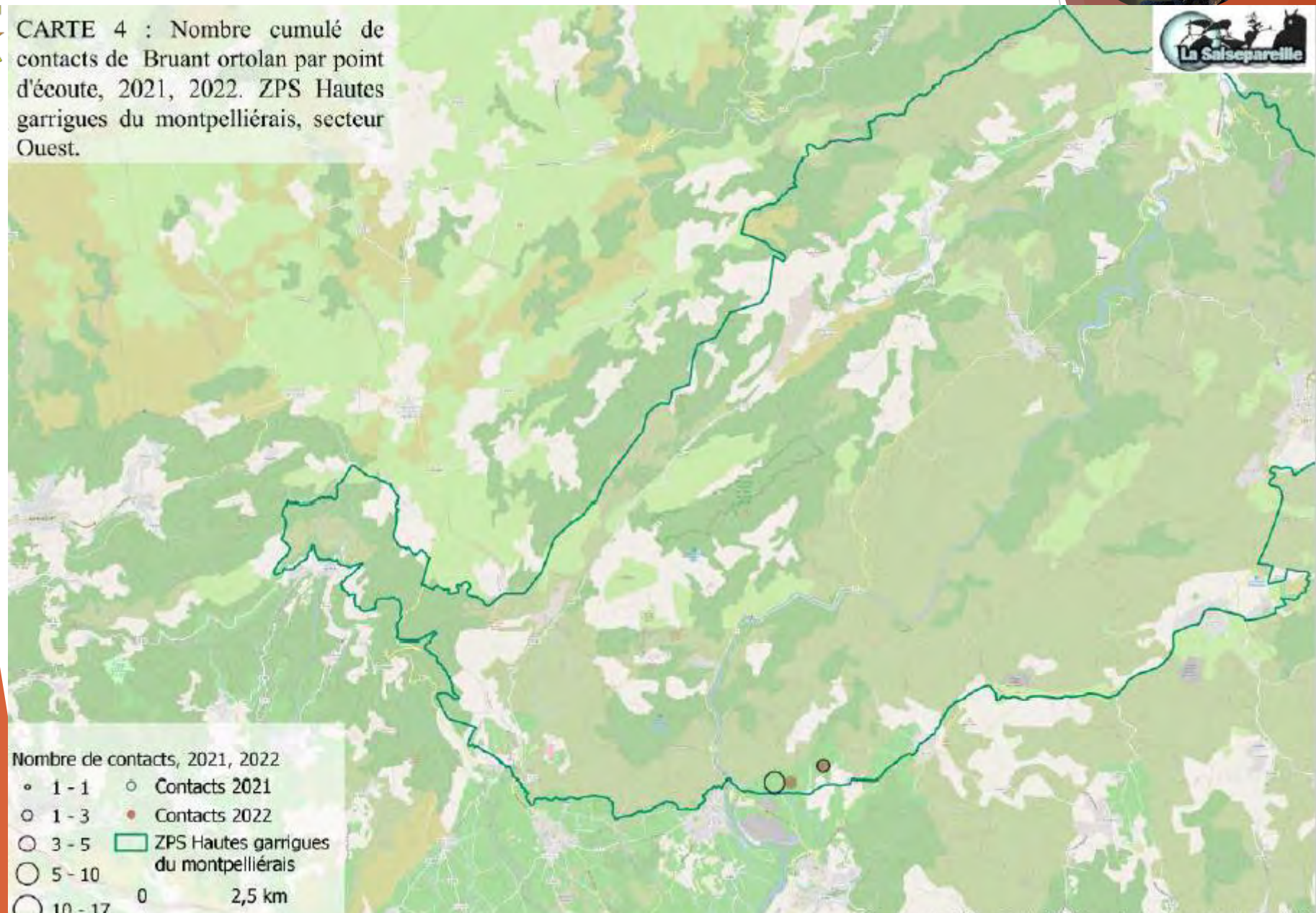
Source : La Salsepareille, DREAL occitanie, open street map 2022



# Suivi du Bruant Ortolan



CARTE 4 : Nombre cumulé de contacts de Bruant ortolan par point d'écoute, 2021, 2022. ZPS Hautes garrigues du montpelliérais, secteur Ouest.







# *Suivi du Bruant Ortolan de la ZPS en 2022*



## ➤ Résultats et perspectives

▶ Estimatif de 24 mâles chanteurs avec intervalle de confiance de 95 %  
Pour le site des Hautes garrigues

▶ Comparatif avec les autres ZPS étudiées





# Etude 2023 de mise à jour des connaissances avifaunistiques



- Réévaluation des connaissances et des secteurs pour certaines espèces

- ▶ Diagnostic initial de la ZPS réalisé en 2012 pour espèces de **l'annexe I**

Etudes complémentaires : Aigle de Bonelli, Bruant Ortolan, le Circaète Jean-le-Blanc, le Faucon Pèlerin, le Grand-Duc **d'Europe**, **l'Outarde** canepetière et le Pipit Rousseline

- ▶ **Mise à jour des connaissances en vue d'une évaluation du DOCOB** et du Formulaire Standard de Données.

Alouette lulu, Rollier **d'Europe**, Fauvette pitchou, Engoulevent **d'Europe**, la Pie Grièche écorcheur (Pie-grièche méridionale, Pie-grièche à tête rousse)





# Suivi scientifique



➔ Equipement d'individus



Photo: D. Iacaze

➔ Relâché d'un individu blessé après soins

2 > **CŒUR D'HÉRAULT**

### Les soigneuses

Françoise Argenti et Lili Varet, soigneuses du centre régional de sauvegarde de la LPO Occitane, ont remis au plâtre une femelle agle de Bonelli récemment prise au piège d'un tigre d'État. À son arrivée, l'oiseau était en proie à l'agie « avait l'œil droite bleue, il ne pouvait ni saigner, il souffrait également d'une infection occasionnée par un virus de l'herpès », a dit Lili Varet. Les soins appropriés et les séances de thérapie manuelle ont permis au rapace de retrouver son pied quasiment valide.

**Une première !**  
Pierre Maigre, président de la LPO Occitane, livre quelques chiffres : « Depuis l'ouverture, il y a dix ans, du centre de soins pour ours grisons à Villavieille, 27 000 animaux sauvages y ont été accueillis, dont environ 22 000 ont été relâchés ». Et c'est le premier agle de Bonelli qui nous soignons à Prevezet. C'est un fait, de la rareté du rapace dans l'hexagone : « C'est un élément indispensable à la biodiversité ».

## Fais comme l'oiseau

**MATURE**  
Très rare en France, un agle de Bonelli a été soigné et relâché.

Mirème Moullat et Camille Lebeaux

Étar s'est remis, à 200 d'altitude, malgré un air encore « d'hiver » (un agle de Bonelli, un agle de Bonelli, un agle de Bonelli, un agle de Bonelli) à l'automne la liberté après des semaines de soins de pré et post-opératoire au centre de la LPO Occitane de Villavieille. L'oiseau avait été retrouvé en plume étar, mais l'œil droit ne fonctionnait plus, il était aveugle. Le rapace, qui a été soigné et relâché, est maintenant une espèce protégée « très fragile et sensible ». Ces oiseaux d'hiver, on les retrouve en Espagne, mais aussi en France, mais plus qu'un individu qui a été soigné et relâché.

Malheureusement, on n'a pas pu relâcher l'agle de Bonelli dans sa zone habituelle, car il n'y avait pas assez d'individus dans la zone pour assurer la reproduction. On a donc décidé de le relâcher dans une autre zone, à Prevezet, où il y a plus d'individus et où on peut assurer sa reproduction.

**Permanence**  
Depuis le 25 décembre, l'accueil des animaux est suspendu. « Nous sommes en sous-effectif et nous n'avons plus de place. Beaucoup d'animaux ont été accueillis en soins, certains sont déjà remis en liberté. Les deux permis-tions de faire les permis-tions, l'achat de permis-tions, de médicaments, l'entretien des infrastructures et le transport des animaux. Toute participation reste la bienvenue.

« Afin de mieux protéger l'oiseau, il est déjà victime d'un acte de braconnage, la LPO a demandé au préfet de ne pas autoriser plus d'oiseaux à être pris, et le site de relâcher de l'agle.

« Les sites de capture : [www.lpo.org/occitane/occitane/occitane/occitane/occitane/](http://www.lpo.org/occitane/occitane/occitane/occitane/occitane/occitane/)

**Balise**  
Partenaire du LPO, l'association La Saboteuse a équipé l'animal d'une balise GPS qui permettra de suivre ses déplacements.

**Plombs**  
Transmise par la LPO, la radiographie de l'animal confirme qu'il a été victime de braconnage. Au total, sept plombs de chasse étaient incrustés dans les chairs et les os du rapace.

L'oiseau a été soigné sans demander son reste. « C'est une victoire, on savait qu'elle allait partir comme ça, elle a du feu ». [www.lpo.org/occitane/occitane/occitane/occitane/occitane/](http://www.lpo.org/occitane/occitane/occitane/occitane/occitane/)

# Suivi de la grotte de l'Hortus

⇒ Suite au constat du vandalisme sur la grille de protection de la grotte de l'Hortus en 2021

=> mise en œuvre d'un plan d'action

- ▶ Remplacement du cadenas
- ▶ Mise en place **d'un** dispositif de contrôle des pénétrations
- ▶ Opération de sensibilisation / communication en partenariat avec **l'OFB**
- ▶ Renforcement de la Signalétique



## La Chauve-souris : espèce protégée à ne pas déranger



Au pied de la falaise de l'Hortus se trouve la grotte du même nom. Lieu de vestiges archéologiques néandertaliens, elle est aussi le repère de petits mammifères volants : les chauves-souris. Aussi appelées « chiroptères », elles sont au moins 17 espèces à transiter par la grotte et les falaises environnantes. Mais alors qu'on pouvait en compter près de 1 000 dans les années 1990, elles ne sont désormais plus que quelques centaines aujourd'hui à y transiter.

La faute aux trop nombreuses intrusions dans la grotte qui ont fini par pousser la majorité des chiroptères à la désertion. Cette baisse des effectifs a donc conduit la Communauté de communes et le Département – propriétaire des lieux – à fermer les deux entrées de la cavité en 2015, dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

La grotte de l'Hortus est en effet reconnue comme habitat prioritaire d'intérêt national pour la préservation des chauves-souris. Depuis cette fermeture, un suivi des populations effectué par le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon a permis de constater des progressions constantes des effectifs, preuve que la tranquillité de la grotte est indispensable à la présence des chauves-souris. Toutefois ces suivis ont également permis de constater une recrudescence des intrusions humaines depuis quelques mois. Afin de garantir la quiétude des lieux, ces visites pouvant anéantir en quelques minutes tous les efforts consentis, une opération de sensibilisation et, le cas échéant, de verbalisation des individus récalcitrants pour dérangements d'espèces protégées sera menée en association avec l'Office Français de la Biodiversité.

Pour tous renseignements, contactez la Communauté de communes via [natura2000@ccgpsi.fr](mailto:natura2000@ccgpsi.fr).



# Suivi de la grotte de l'Hortus



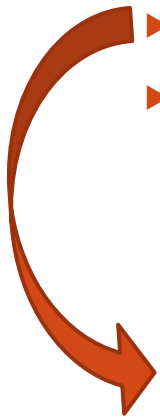
## ➔ Suivi de la fréquentation de la cavité

### ▶ Accès à la corniche

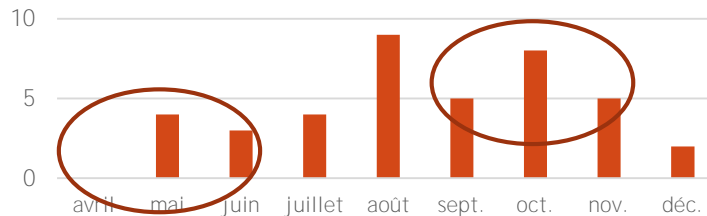
- ▶ Entre avril et août 2022 -> 574 personnes
- ▶ En janvier 2023 -> 340 personnes

### ▶ Pénétration dans la grotte

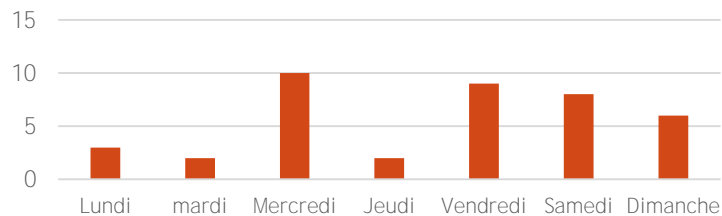
- ▶ Entre avril et décembre 2022 : 19 « groupes » / 40 personnes
- ▶ En janvier 2023 : 2 « groupes » / 6 personnes



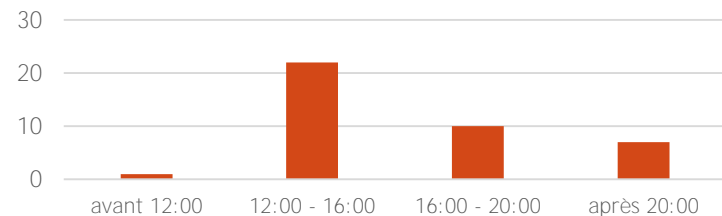
Nombre de personnes / mois



Nombre de personnes / jour de semaine



Nombre de personnes / horaire





# Suivi de la grotte de l'Hortus



- ▶ La Grotte de **l'Hortus** est à **l'intersection** de plusieurs colonies de reproduction et **d'hivernation** localisées dans le Gard et **l'Hérault**.
- ▶ Intérêt important pour le **transit automnal et printanier**.

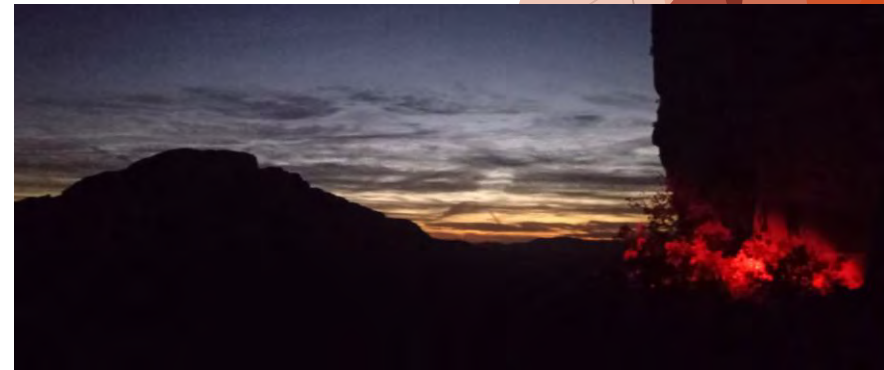
## ➔ Renforcement des suivis scientifiques en 2022

- ➔ 5 comptages en sortie au printemps
- ➔ 3 visites intégrales en été
- ➔ 2 **comptages en sortie à l'automne**
- ➔ 1 visite intégrale en hibernation



## ➔ Poursuite des suivis en 2023

- ➔ 2 sorties de gîte au printemps
- ➔ 1 **sortie de gîte en fin d'été**
- ➔ 2 sorties de gîte à l'automne
- ➔ Plusieurs visites intégrales (été/hiver)

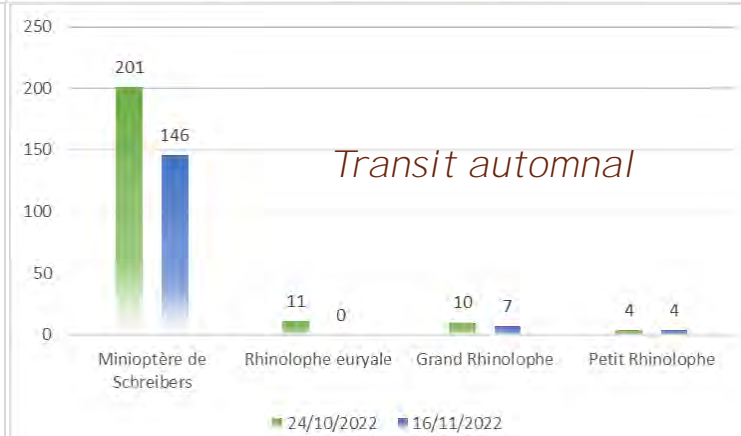
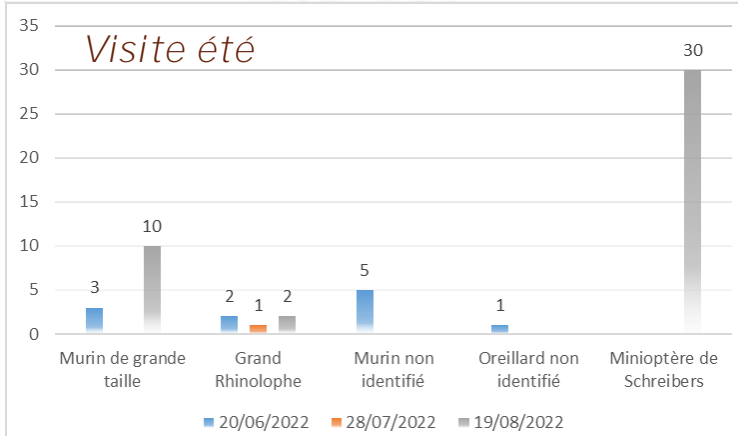
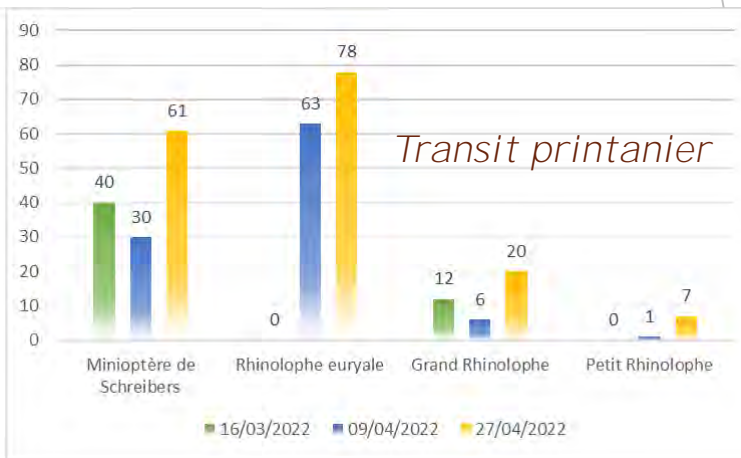
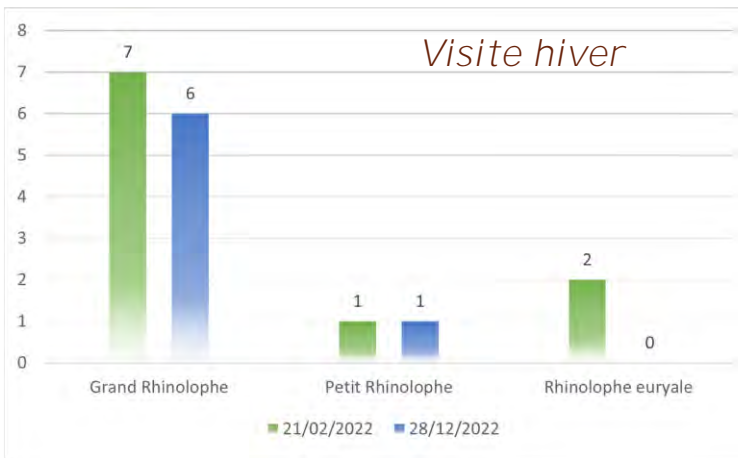




# Suivi de la grotte de l'Hortus



- ▶ Bilan quantitatif 2022
  - ▶ 7 espèces identifiées en sortie de gîte ou dans le gîte.
  - ▶ 4 espèces contactés en passage extérieur



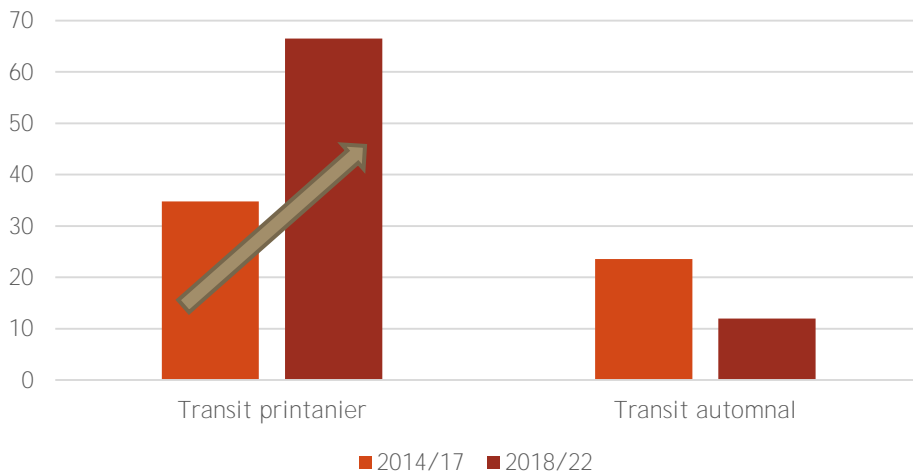


# Suivi de la grotte de l'Hortus

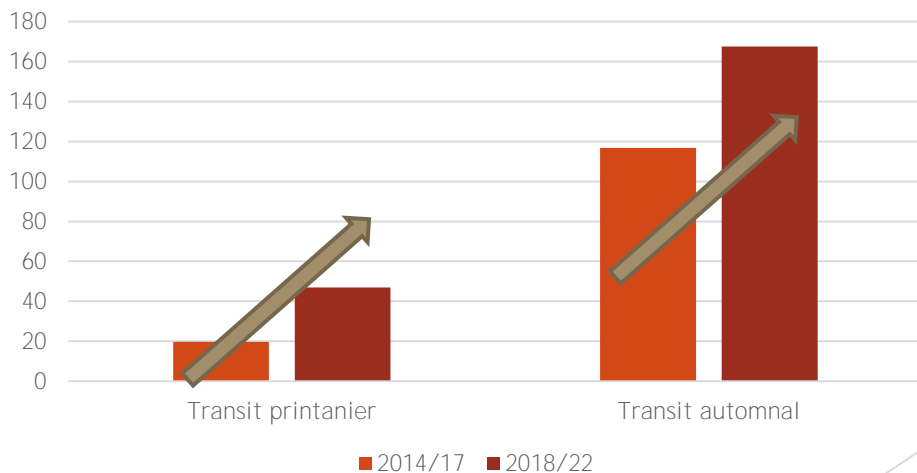


## ► Dynamique **d'évolution** des fréquentations

### ➡ Rhinolophe Euryale



### ➡ Minioptère de Schreiber



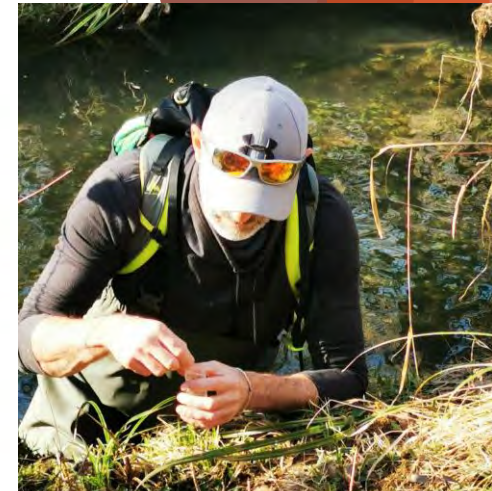
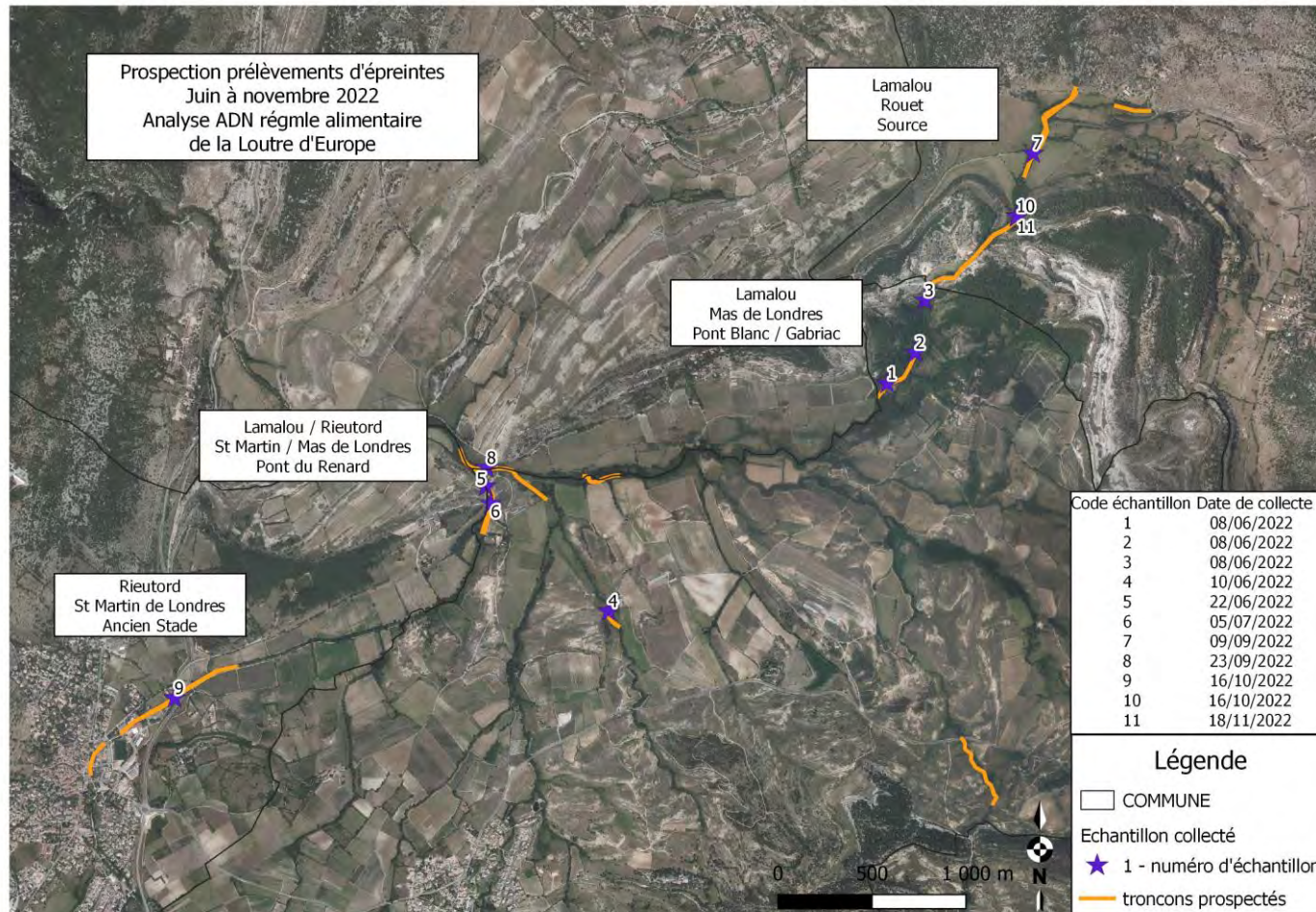
RAPPEL :  
Fermeture  
de la  
grotte en  
2015





# Amélioration des connaissances sur la loutre d'Europe

- ▶ Amélioration de la connaissance sur le régime alimentaire via analyse génétique des épreintes



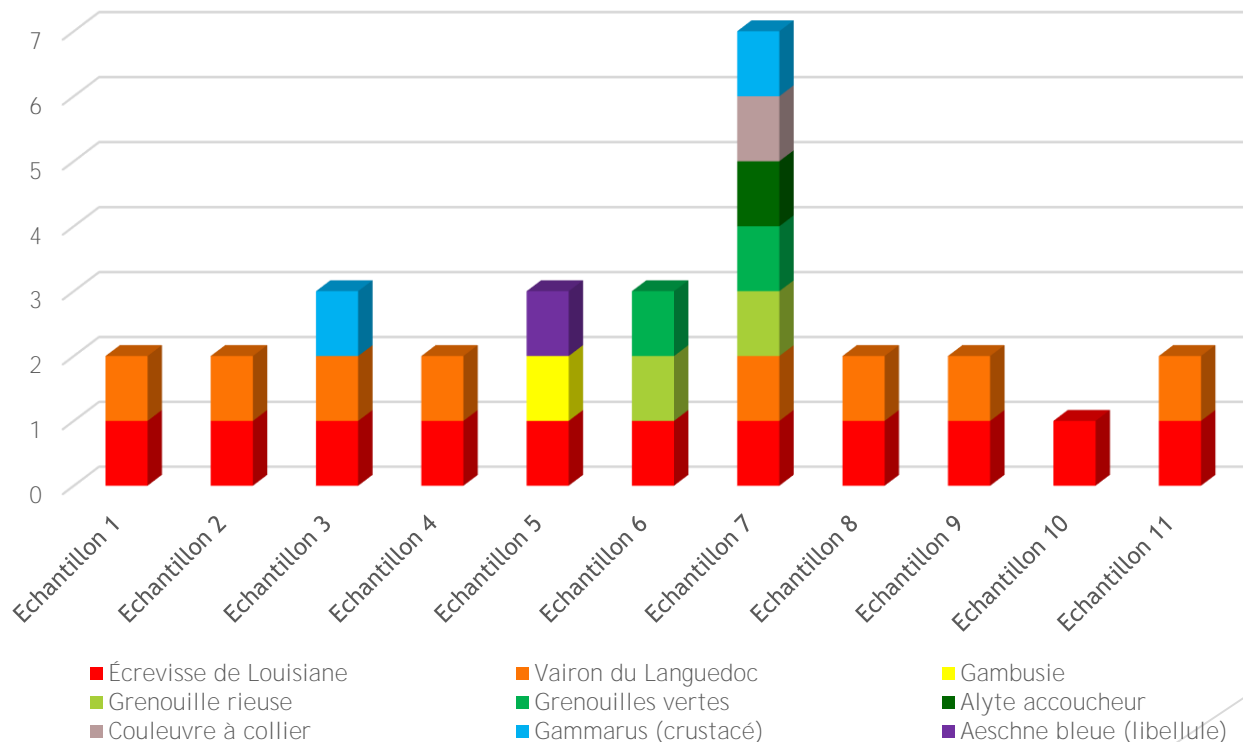


# Amélioration des connaissances sur la loutre d'Europe



- Amélioration de la connaissance sur le régime alimentaire via analyse génétique\* des épreintes

Analyse ADN des échantillons - secteur Lamalou - plaine de Londres  
(épreintes collectées entre le 08/06 et le 18/11/2022)



\*laboratoire de génétique de la conservation (GeCoLab) de l'Université de Liège.



# Amélioration des connaissances sur la loutre d'Europe

- ▶ Signature charte « havre de paix pour la préservation de la Loutre **d'Europe** »
- ▶ Labellisation TEN « Territoire Engagé pour la Nature »
  - ▶ Améliorer les connaissances et l'état de conservation des habitats d'espèces "parapluie" (comme la loutre ou les chauve-souris),
  - ▶ prendre en compte les perspectives **d'amélioration** de gestion et de restauration écologique des zones humides
  - ▶ renforcer les actions de sensibilisation des publics aux enjeux biodiversité.
- ▶ Montage vidéo biodiversité en plaine de Londres





# Havre de Paix pour la Loutre d'Europe



# Contexte du projet



- 🐾 Origine de la commande
- 🐾 Les commanditaires et équipe technique
- 🐾 Les objectifs
- 🐾 Les actions menées pour répondre à ces objectifs



Agir pour  
la biodiversité

OCCITANIE



# Prospections partie aval Lamalou



Zone prospectée et indices de présences de la Loutre d'Europe sur le Lamalou (Octobre-Décembre 2022)



Légende :

- Piège photo
- Reste de repas
- Empreinte
- Zone de prospection





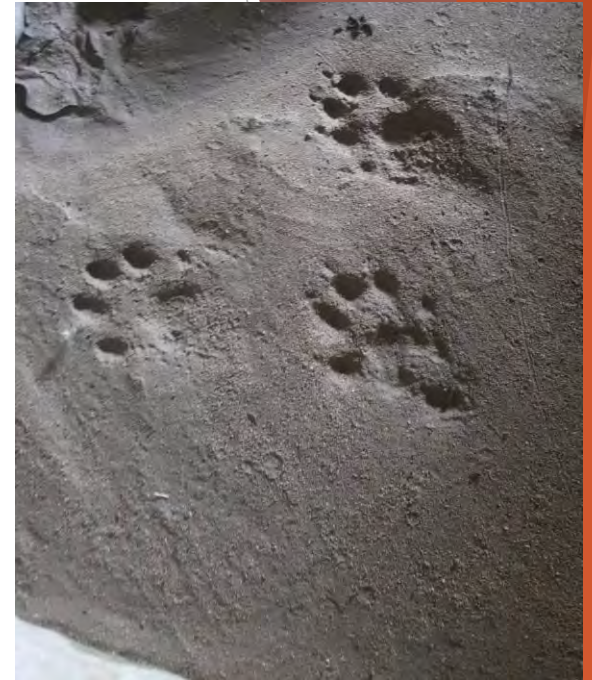
## Epreintes

Environ 50 stations  
d'épreintes trouvées sur un  
linéaire d'environ 2km de  
cours d'eau.



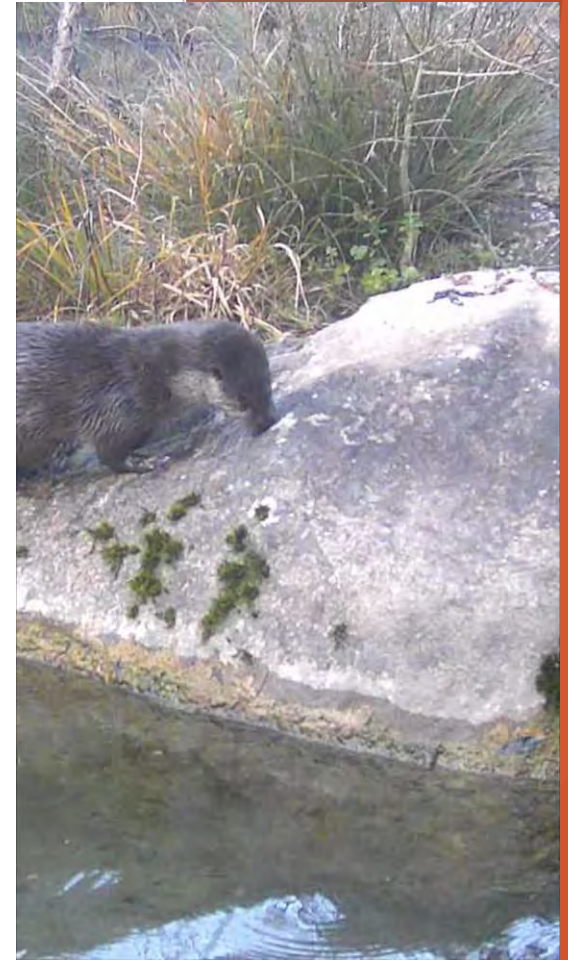
## Pièges photos

Au total 13 passages de  
Loutres sur les différents  
pièges photos en 6  
semaines.



## Empreintes

Une seule empreinte mais  
c'est assez dur d'en trouver.



 Images Loutres





# Réalisation du chantier : construction d'une catiche 16/02/2023



Déroulement : 3 équipes, 3 pôles





Pôle bois



Pôle terre



Pôle construction

# Etapes de construction de la catiche



1 Préparation du terrain.



2 Mise en place des rondins pour murs extérieurs.



3 Pose des piquets pour maintien des murs.



4 Pose de la deuxième rangée de rondins.



7 Pose d'un feut végétal.



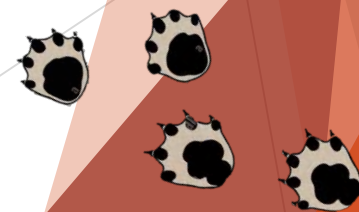
8 Planter la terre à long des murs.



9 Pose de terre sur la toiture.



10 Pose de végétation pour la dissimuler.



# Timelaps: construction



© CORE\_CAM

44F 6C

01-01-2020 01:24:12

# Animations à l'école de Notre Dame de Londres



Classe CE2-CM1-CM2 : 24 élèves

→ Mardi 28 mars en classe

→ Jeudi 30 mars en nature



Classe CP-CE1 : 19 élèves

→ Mardi 28 mars en classe

→ Mardi 4 avril en nature



Classe de maternelle : 27 élèves

→ Mardi 4 avril en nature

# Perspectives



# Suivi d'utilisation et de l'évolution de l'aménagement



# Quelques observations intéressantes





# Communiquer

## Mas-de-Londres

### Une nouvelle zone de refuge pour les loutres

Dans le cadre des démarches d'animation des sites Natura 2000 Pic Saint-Loup et Gorges de l'Hérault, les étudiants en Gestion et protection de la nature de Pôle Sup Nature, viennent de terminer la construction d'une catiche, (une tanière pour loutre), dans la vallée de Londres. Cette opération s'inscrit dans le Plan national d'action porté par la Société Française pour l'étude et la protection des mammifères : « *Havre de Paix pour la Loutre d'Europe* ».

La présence de loutres est avérée dans la plaine de Londres. Même si elles disposent parfois de refuges naturels, une diminution de ces habitats affecte négativement leur mobilité sur un cours d'eau. Construire des catiches apporte donc une zone de refuge à cet animal et contribue



Les étudiants et intervenants autour de la catiche terminée.

au maintien de l'espèce et à son expansion car la ripisylve n'est pas homogène le long des cours d'eau de la plaine de Londres. C'est une mesure facile à mettre en œuvre, peu coûteuse et qui n'a aucun impact écologique puisqu'elle se compose pour l'essentiel de bois récupéré et de

terre.

« *C'est la première fois qu'une opération de génie écologique de ce type se réalise dans la région* », précise Sémir, étudiant. Ce chantier a été possible grâce à l'appui technique, scientifique et financier de leurs enseignants, du Département, de la commu-

nauté de communes du Grand Pic Saint-Loup (CCGPSL), de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), d'universitaires et d'élus.

D'autres actions en faveur de la préservation et la protection de la loutre vont se dérouler sur plusieurs affluents de l'Hérault comme la création ou la restauration de mares ou encore des interventions sur la ripisylve.

« *Les étudiants et l'ensemble des personnes investies dans ce projet ont contribué à une opération assez unique et extraordinaire dont nous pourrions être fiers si le suivi, qui va être fait, nous confirme que les Loutres d'Europe utilisent leur nouvel habitat* », conclut Thierry Alignan, chargé de mission CCGPSL.

► *Correspondante Midi Libre* : 06 84 45 38 32

# Créer une dynamique positive autour de la loutre





Avez-vous des questions ?



# Une visite de terrain ?

- ▶ Seriez-vous favorable pour participer à une visite de terrain pour appréhender concrètement les enjeux biodiversité des sites Natura 2000 « Pic Saint Loup » ou « Hautes Garrigues du Montpelliérais » ?
- ▶ Si oui, quel enjeu ?
  - ▶ Enjeu « zone humide » - gestion des ripisylves - loutre
  - ▶ Enjeu « falaise » - Activités de Pleine Nature - rapaces
  - ▶ **Enjeu .....**
- ▶ Si oui, quelle période ?
  - ▶ Avril
  - ▶ Mai
  - ▶ Juin



➤ Emma LAPIQUE - 06.27.69.61.34 -  
[e.lapique@ccqpsl.fr](mailto:e.lapique@ccqpsl.fr)

- Chargée de projets Agriculture et Biodiversité
- Animatrice Natura 2000
- Animatrice du programme Paiements pour Services Environnementaux



➤ Thierry ALIGNAN - 06.26.26.86.36 -  
[t.alignan@ccqpsl.fr](mailto:t.alignan@ccqpsl.fr)

- Chargé de projets Agriculture et Biodiversité
- Animateur Natura 2000
- Animateur du Projet Alimentaire Territorial



[natura2000@ccqpsl.fr](mailto:natura2000@ccqpsl.fr)

Site internet dédié:

<http://garriguepicsaintloup.n2000.fr/>

